

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024



Sources :

*Projet de loi de Finances 2024
Note de conjoncture 2023 La Banque Postale
Rapport OGFL 2023*

LE GLOBAL

1. Contexte national
2. Perspectives financières pour les collectivités

LE LOCAL

3. Situation financière provisoire de la commune fin 2023
4. Perspectives financières en fonctionnement
5. Planification des investissements
6. Les budgets annexes
7. Données sur la dette et les effectifs

LE GLOBAL

1. Contexte national
2. Perspectives financières pour les collectivités

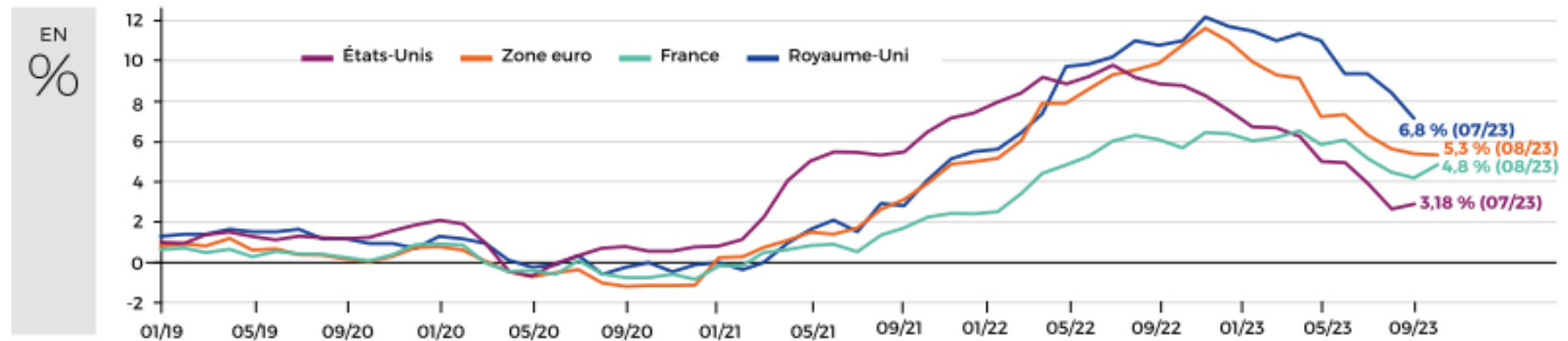
1. CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL en 2023

En dépit des multiples chocs (crise de l'énergie, poussée inflationniste, remontée des taux d'intérêt), l'économie française a plutôt bien résisté, en grand partie grâce au soutien public (bouclier tarifaire, réorientation des approvisionnements UE en gaz) :

- ✓ **+0,9% de PIB estimé sur 2023**
- ✓ **Taux de chômage** situé 1 point sous le niveau avant crise sanitaire de 2019 (**7,2%** au 2^{ème} trimestre 2023)
- ✓ **Décélération de l'inflation** au printemps : estimée à **5,8%** sur l'année contre 5,9% en 2022, située environ 0,5 pts sous la moyenne en zone euro

Prix à la consommation (taux de variation sur un an)

© La Banque Postale



Source : IHS, LBP.

Évolution en %	2022	2023p	2024p
Croissance du PIB réel	2,5	0,9	0,9
Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)	5,9	5,8	2,6
Taux de chômage (BIT, France entière, moyenne annuelle)	7,3	7,2	7,5

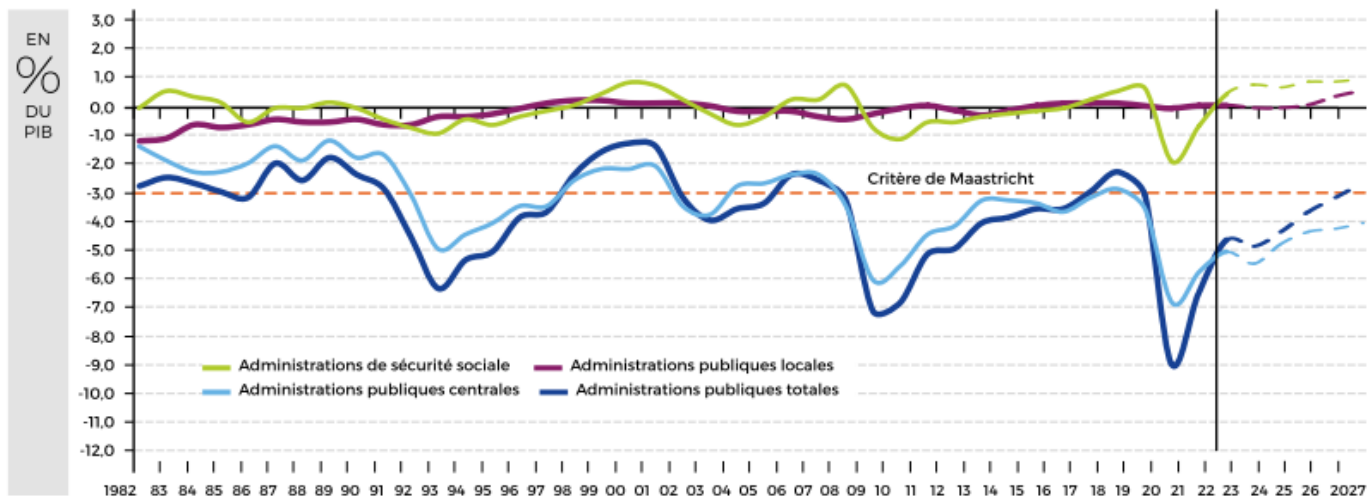
Source : Projections de la Banque de France, 18 septembre 2023.

1. CONTEXTE - ETAT DES FINANCES PUBLIQUES en 2023

Envoyé en préfecture le 22/01/2024
Reçu en préfecture le 22/01/2024
Publié le
ID : 022-200061463-20240117-01_01_2024-DE

Le déficit des administrations publiques

© La Banque Postale



Sources : Insee (Comptes nationaux Base 2014) jusqu'en 2022 puis programme de stabilité 2023-2027 (avril 2023).

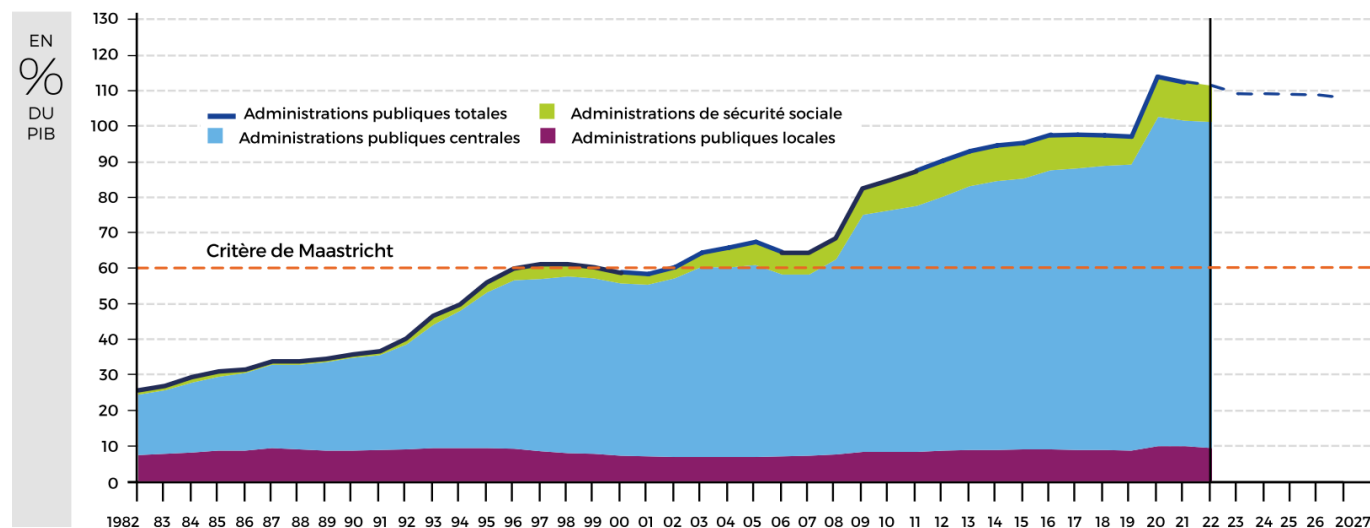
Déficit public total en léger recul, (-1pt), proche de 5% fin 2023

Dette publique : 3 013 Milliards€ en mars 2023) soit environ 112% du PIB (relativement stable)

La dette des administrations publiques locales représente environ 9% de cette dette publique totale

La dette des administrations publiques

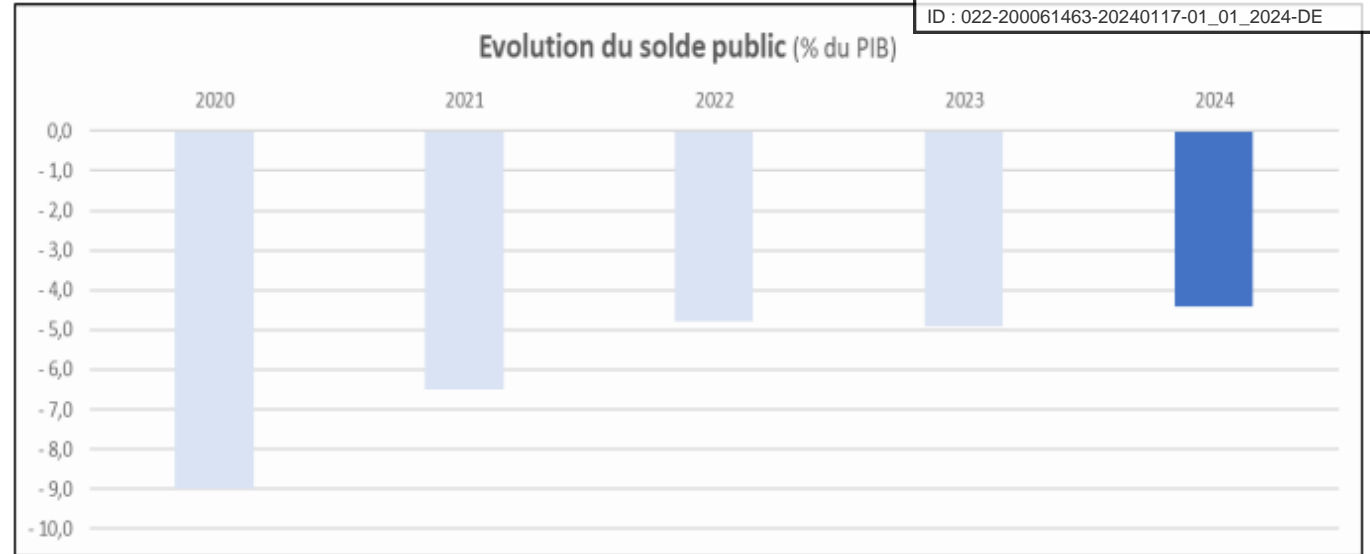
© La Banque Postale



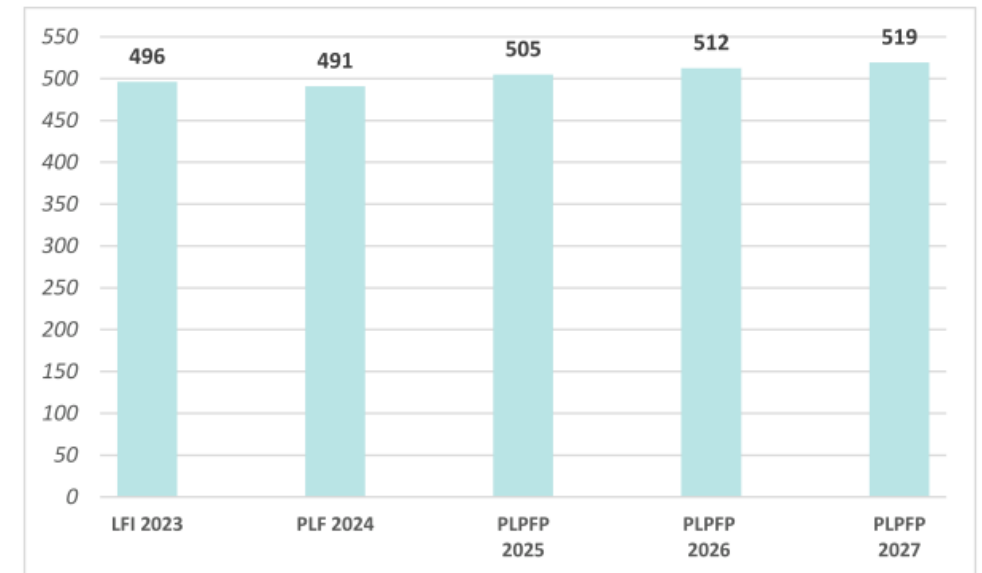
Sources : Insee (Comptes nationaux Base 2014) jusqu'en 2022 puis programme de stabilité 2023-2027 (avril 2023).

1. CONTEXTE – TRAGECTOIRE DES FINANCES PUBLIQUES 2023-2027

- 2023 : déficit public tenu à 4,9% du PIB
- 2024 : projet de Loi de finances le place à 4,4% du PIB, soit conforme au Programme de stabilité des finances publiques 2023-2027, avec une prévision de croissance de 1,4%



Évolution du périmètre des dépenses de l'État 2023-2027



- 2024 : maîtrise des dépenses de l'Etat à 491 Md€ (-1% ; -5Md€ en raison de la fin d'une grande partie des aides déployées lors des crises), perspective d'une augmentation contenue jusqu'en 2027 dans l'objectif de financer la planification écologique et renforcement de l'éducation (+2,8%, +1,3%, +1,4%)

1. CONTEXTE – LA LOI DE PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES 2024-2027

La loi du 18 décembre 2023 de programmation des finances publiques pour les années 2023 à 2027 définit la trajectoire pluriannuelle des finances publiques jusqu'en 2027 et les moyens qui permettront de l'atteindre, dans un contexte de sortie de crise économique et sanitaire liée au Covid. Un retour du déficit public sous la barre des 3% du PIB est prévu d'ici 2027 (contre 4,9% en 2023) grâce à la maîtrise de la dépense publique et des prélèvements obligatoires, pour atteindre un objectif de déficit public à 2,7% du PIB en 2027

La loi indique que les collectivités territoriales doivent contribuer à l'effort de réduction du déficit public et de maîtrise de la dépense publiques selon des modalités concrètes qui sont encore en cours d'élaboration.

Au niveau national, l'objectif d'évolution de ces dépenses réelles de fonctionnement, exprimé en pourcentage, en valeur et à périmètre constant, s'établit comme suit pour les collectivités territoriales et groupements à fiscalité propre :

	2023	2024	2025	2026	2027
Dépenses de fonctionnement	4,8	2,0	1,5	1,3	1,3

Au niveau du financement de la planification écologique, la loi dispose que les moyens alloués à la planification écologique progresseront de 10 milliards d'euros d'autorisations d'engagement en 2024, dont le « **fonds vert** » de soutien aux collectivités territoriales, qui sera reconduit et renforcé à hauteur de 2,5 milliards d'euros en capacité d'engagement.

1. CONTEXTE : LES FINANCES LOCALES en 2023

- Avec une situation saine malgré les effets de la crise sanitaire, les collectivités ont pu aborder l'année 2023 sereinement alors qu'elles sont confrontées à l'inflation et à la hausse des dépenses de personnel
- Au plan national, le **dynamisme de leurs recettes fiscales** (bases 7,1% en 2023 pour rappel) a été **tempéré par baisse des droits de mutations (estimé à -17,3%)** et la **moindre dynamique de TVA**, pour des recettes de fonctionnement estimées 3,2%

- Cette augmentation des produits amortirait une partie la hausse des charges mais leur progression serait **insuffisante pour maintenir un niveau d'épargne équivalent à celui de 2022. L'épargne nette de l'ensemble des APUL serait donc en baisse de 15,6%**

- Pour autant, **l'investissement resterait très dynamique**, en accélération par rapport à 2022 (+9,1%) du fait du **recours à l'emprunt** et par un **prélèvement important sur le fonds de roulement**

Finances locales en 2023

SECTION	22/21	2022	23/22	2023p	FINANCEMENT	22/21	2022	23/22	2023p
DE FONCTIONNEMENT	%	Mds €	%	Mds €	DE L'INVESTISSEMENT	%	Mds €	%	Mds €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT (1)	+ 4,6	260,0	+ 3,2	268,3	DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (4)	+ 7,3	69,7	+ 9,1	76,0
Recettes fiscales	+ 4,8	167,6	+ 3,2	172,8	financées par :				
Dotations et compensations fiscales	+ 1,1	39,7	+ 1,7	40,4	- Autofinancement (5)=(3)-(9)	+ 8,5	42,7	+ 8,1	46,1
Participations	+ 7,9	14,2	+ 4,6	14,9	- Recettes d'investissement (6)	+ 4,4	24,0	+ 7,1	25,7
Produit des services	+ 8,7	24,9	+ 5,6	26,3	- Flux net de dette (7) =	-	+ 3,0	-	+ 4,2
Autres	+ 2,9	13,6	+ 1,8	13,9	- Emprunts nouveaux*	+ 3,2	21,4	+ 6,6	22,8
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (2)	+ 5,0	213,8	+ 5,8	226,2	- Remboursements* (8)	+ 1,6	18,4	+ 1,1	18,6
Dépenses de personnel	+ 5,3	76,1	+ 5,1	80,0	VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT (9)	-	+ 3,6	-	- 4,0
Charges à caractère général	+ 8,2	52,5	+ 9,4	57,4	ENCOURS DE DETTE au 31/12	+ 1,0	202,5	+ 2,1	206,7
Dépenses d'intervention	+ 3,3	74,9	+ 4,2	78,0					
Autres	+ 1,6	6,6	- 5,4	6,2					
Intérêts de la dette	- 2,9	3,7	+ 21,0	4,4					
ÉPARGNE BRUTE (3)=(1)-(2)	+ 2,8	46,3	- 9,0	42,1					
ÉPARGNE NETTE (3bis)=(3)-(8)	+ 3,6	27,9	- 15,6	23,5					

Budgets principaux et budgets annexes consolidés des flux croisés

* hors opérations financières

p : prévisions

(9) = (3)+(6)+(7)-(4)

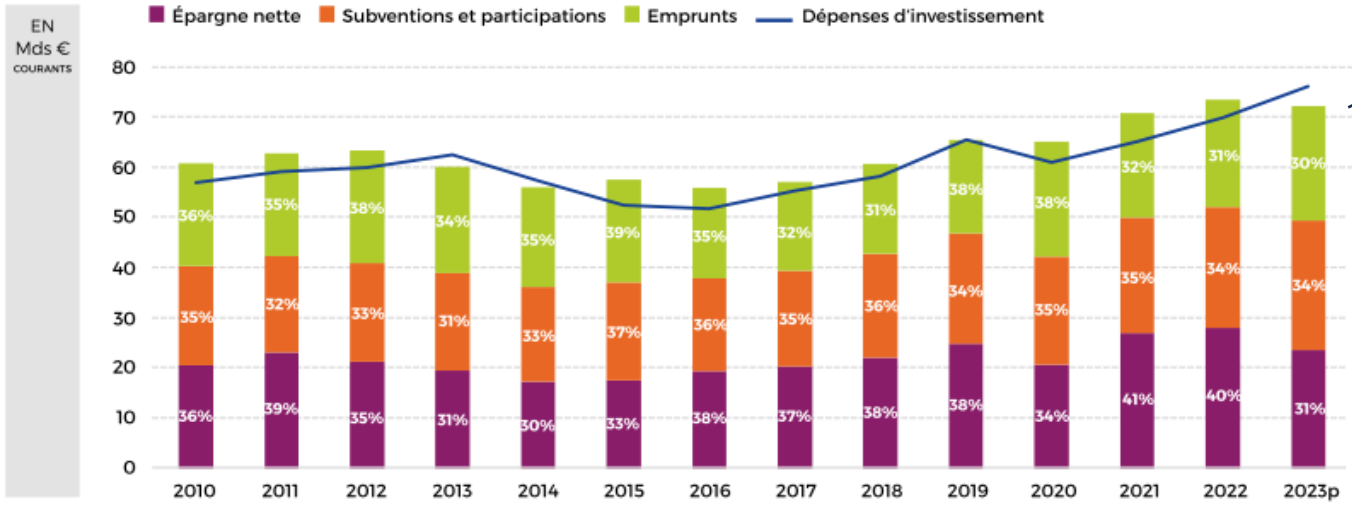
- **Les finances locales sont contraintes par la forte augmentation des charges de personnel** en raison de plusieurs décisions gouvernementales sur les traitements :
 - la revalorisation du point d'indice de la fonction publique de + 1,5 % au 1^{er} juillet 2023 (après +3,5% en juillet 2022)
 - des mesures spécifiques ciblant les bas salaires (selon le gouvernement, celles-ci permettraient jusqu'à 7 % de progression indiciaire pour un agent de catégorie C entre janvier 2023 et janvier 2024)
 - le versement possible, avant fin 2023, d'une prime « pouvoir d'achat » aux agents dont la rémunération est inférieure à 3 250 euros brut,
 - la hausse du taux forfaitaire de remboursement du transport collectif (75 % contre 50 % précédemment) à compter du 1^{er} septembre 2023.
 - La mise en œuvre du forfait mobilité durable
 - L'augmentation des primes d'assurance statutaire

- **Les charges à caractère général sont fortement touchées par l'inflation**, de par leur composition (achats d'énergie, de fournitures, de petit équipement, dépenses d'entretien et réparation, contrats de prestations de services. **Elles progressent près de 2 fois plus que l'inflation anticipée** (indice des prix à la consommation) : en raison de la nature des dépenses locales, l'indice de prix de la dépense communale est bien différent de celui s'appliquant au panier des ménages

- **Les intérêts de la dette marqueraient un net rebond : + 21,0 %**

1. CONTEXTE : LES FINANCES LOCALES en 2023

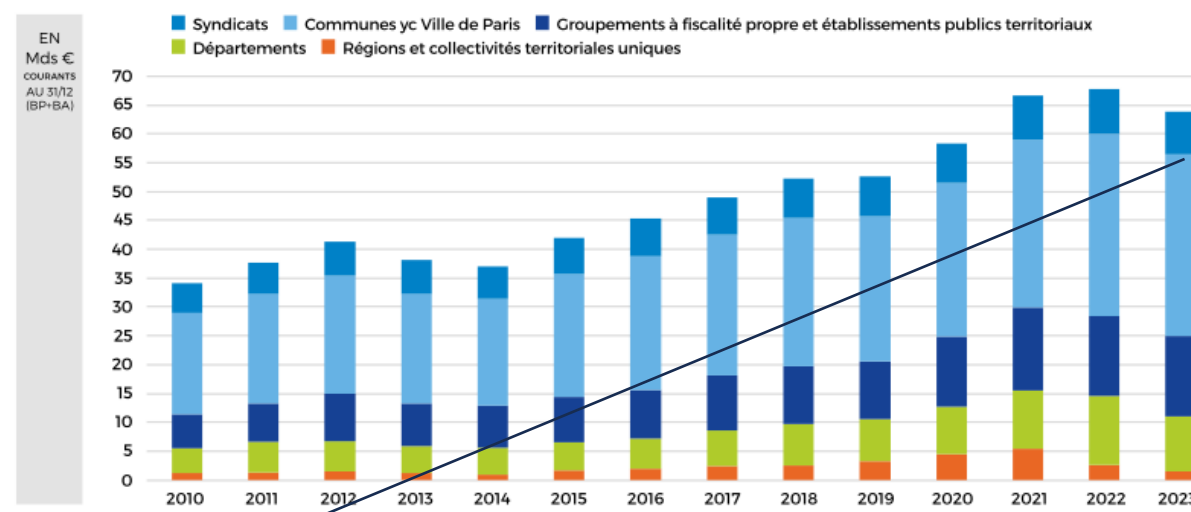
Financement des investissements locaux © La Banque Postale



Source : balances DGFiP, prévisions La Banque Postale. Lorsque l'ensemble des financements est supérieur à 100 %, il y a un abondement du fonds de roulement, quand il est inférieur (comme en 2023), il y a un prélèvement sur le fonds de roulement.

Financement des investissements par + de dette et + de prélèvement du FDR

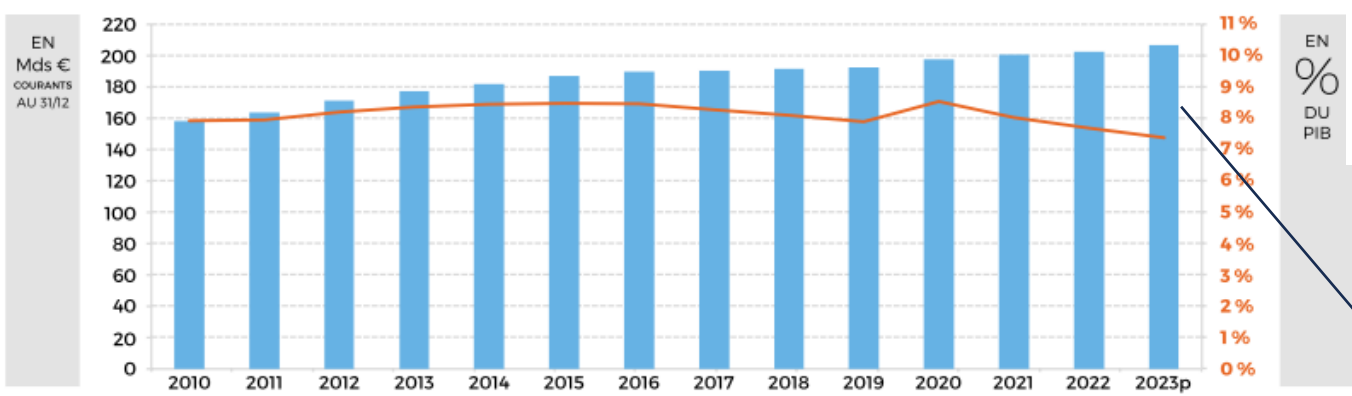
Évolution de la trésorerie des collectivités locales © La Banque Postale



Source : balances DGFiP, prévisions La Banque Postale.

Une trésorerie en net recul

Encours de dette des collectivités locales © La Banque Postale



Source : Source : balances DGFiP, prévisions La Banque Postale.

Une dette en hausse mais qui pèse moins dans la dette publique

1. CONTEXTE : LA SITUATION FINANCIERE DU BLOC COMMUNAL (communes et EPCI) en 2023

- +6,8% de dépenses de fonctionnement
- **+9,5% de charges à caractère général**
- **+5,1% de charges de personnel**
- +16,5% d'intérêts de la dette

- +5,2% de recettes de fonctionnement
- +6,4% de recettes fiscales
- +5,2% de produits des services

Bloc communal

SECTION DE FONCTIONNEMENT	22/21 %	2022 Mds €	23/22 %	2023p Mds €
RECETTES COURANTES (1)	+ 5,3	158,3	+ 5,2	166,5
Recettes fiscales	+ 5,6	90,0	+ 6,4	95,7
Dotations et compensations fiscales	+ 9,3	26,4	+ 2,2	27,0
Participations	+ 4,5	7,8	+ 6,8	8,4
Produit des services	+ 9,2	23,9	+ 5,2	25,1
Autres	+ 5,1	10,2	+ 2,2	10,4
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (2)	+ 5,7	129,6	+ 6,8	138,5
Dépenses de personnel	+ 5,5	57,8	+ 5,1	60,7
Charges à caractère général	+ 8,7	43,7	+ 9,5	47,8
Dépenses d'intervention	+ 3,6	20,9	+ 5,9	22,2
Autres	- 2,6	4,6	+ 2,2	4,7
Intérêts de la dette	- 4,2	2,6	+ 16,5	3,1
ÉPARGNE BRUTE (3)=(1)-(2)	+ 3,3	28,6	- 2,1	28,0
ÉPARGNE NETTE (3bis)=(3)-(8)	+ 5,5	15,7	- 4,7	15,0

FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT	22/21 %	2022 Mds €	23/22 %	2023p Mds €
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (4)	+ 8,7	47,5	+ 9,8	52,2
financées par :				
- Autofinancement (5)=(3)-(9)	+ 6,3	25,4	+ 12,0	28,5
- Recettes d'investissement (6)	+ 3,1	19,5	+ 5,4	20,6
- Flux net de dette (7) =	-	+ 2,5	-	+ 3,1
- Emprunts nouveaux*	+ 13,3	15,5	+ 4,3	16,1
- Remboursements (8)*	+ 0,7	12,9	+ 1,1	13,1
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT (9)	-	+ 3,2	-	- 0,5
ENCOURS DE DETTE au 31/12	+ 1,1	137,0	+ 2,2	140,1

Budgets principaux et budgets annexes consolidés des flux croisés
 p : prévisions
 * hors opérations financières
 (9)=(3)+(6)+(7)-(4)

- Baisse de l'épargne (-4,7%)
- +9,8% des investissements
- Baisse du fonds de roulement
- +4,3% de dette

- **Dépenses : de nouvelles mesures impactant la masse salariale**

Effets en année pleine des mesures qui ont été actées en 2023 (+1,5% 6 mois de plus)

Mesures spécifiques pour les bas salaires (estimé à +7% de progression indiciaire pour un agent de Catégorie C)

La hausse du remboursement du forfait de remboursement du transport collectif

Attribution de 5 points d'indice supplémentaires à tous les fonctionnaires, soit +300€/an /agent

Réévaluation du taux de cotisation employeur CNRACL

Prise en charge progressive de la prévoyance et santé des agents (socle minimal de garanties prévoyances en 2025 puis en 2026 s'agissant des mutuelles santé (en discussion))

- **La poursuite du financement de la transition écologique :**

Le fonds vert passe de 2 Md€ à 2,5Md€ (les autres DSIL et DETR sont stables)

- **Des dépenses potentiellement de nouveau encadrées ?**

Le programme de stabilité 2023-2027 a été l'occasion pour le ministre de l'Économie de rappeler la contrainte de maîtrise et la participation des collectivités au redressement des finances publiques.

■ Une fiscalité moins dynamique faisant peser l'incertitude sur les recettes

Ralentissement de l'évolution des bases : estimé à 3,9% , soit -3,4 pts par rapport à 2023

Evolution des recettes de TVA autour de 4% (contre 6% en 2023 et 9,6% en 2022), alors qu'elles représentent le quart des recettes départementales, le tiers des recettes intercommunales, et plus de la moitié des recettes des Régions

Perspectives des hausse ciblées avec les majorations de THRS

Hausse des recettes touristiques attendue (JO de Paris 2024)

Progression des financements ciblées sur les dépenses de transition écologique (TEOM, versement mobilité, taxe GEMAPI)

Stabilité de la DGF, +200 millions sur les dotations de péréquation (DSU, DSR)

2. PERSPECTIVES FINANCIERES POUR LES COLLECTIVITES

Mesures du PLF 2024 intéressant les collectivités (sources : PLF 2024 et Banque des Territoires)

- Instauration d'une nouvelle exonération de taxe foncière de 25 ans pour les logements sociaux achevés depuis au moins 40 ans, lorsqu'ils font l'objet de travaux de rénovation énergétique (article 6).
- Aménagement des dispositifs fiscaux zonés bénéficiant aux territoires ruraux en difficulté : nouveau zonage dénommé France Ruralités Revitalisation, le zonage unique doit se voir appliquer "des allègements fiscaux simplifiés".
- **Étalement sur quatre ans de la suppression de CVAE restante. La CVAE sera totalement supprimée en 2027, compensée par un reversement de TVA**
- Encadrement de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (Ifer) sur les réseaux de télécommunications fixes
- Réforme des redevances des agences de l'eau au 1er janvier 2025 pour augmenter les ressources des agences de l'eau et assurer le financement des mesures du plan eau. **Instauration de 2 redevances pour la performance des réseaux d'eau potable et des systèmes d'assainissement collectif", qui seront dues par les communes ou leurs groupements qui détiennent la compétence.**
- Fixation de la dotation globale de fonctionnement (**DGF**) à 27,1 milliards d'euros en 2024 (article 24). La **hausse de 222,5 millions d'euros par rapport à 2023, est destinée principalement au financement de la croissance des dotations de péréquation**. Avec cette enveloppe supplémentaire, plus de 60 % des communes doivent voir leur DGF "augmenter" en 2024.

2. PERSPECTIVES FINANCIERES POUR LES COLLECTIVITES

Mesures du PLF 2024 intéressant les collectivités

- Pour permettre "la stabilisation" des concours financiers aux collectivités à la hauteur fixée par la loi de finances pour 2023, les "variables d'ajustement" – **un ensemble de dotations et compensations d'exonérations fiscales – sont ponctionnées**
- **Mise en place d'une compensation par l'Etat (de 24,7 millions d'euros en 2024) au profit des communes et intercommunalités qui percevaient jusqu'à présent la taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV) et, qui, dans le cadre de la réforme du périmètre des zones tendues, devront abandonner cette ressource (article 25). Soit environ 37k€ pour Binic Etables sur Mer**
- Décision du gouvernement de rendre les **aménagements de terrain éligibles au FCTVA.**
- **Maintien en 2024 du bouclier tarifaire et de l'amortisseur électricité** permettant de limiter la hausse des tarifs réglementés de l'électricité (article 52).
- Répartition détaillée de la DGF en 2024
 - Dotation de solidarité urbaine (DSU) + 90 millions d'euros
 - Dotation de solidarité rurale (DSR) + 100 millions
 - Dotation d'intercommunalité + 90 millions d'euros
 - Dotations de péréquation des départements : + 10 millions d'euros
 - Fonds d'aide au relogement d'urgence (FARU) + 2,5 millions d'euros

2. PERSPECTIVES FINANCIERES POUR LES COLLECTIVITES

Mesures du PLF 2024 intéressant les collectivités

- Ajustement des indicateurs financiers des départements à la suite du transfert aux communes de la taxe foncière sur les propriétés bâties (article 56). Le PLF introduit un lissage sur trois ans (2024-2026) de la prise en compte du remplacement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) par la TVA dans le potentiel financier des départements.
- **Modification des modalités de prise en compte du revenu par habitant pour l'éligibilité à la fraction cible de la dotation de solidarité rurale (DSR), afin de réduire d'environ 15% le nombre de communes entrant ou sortant chaque année de l'éligibilité à cette part de la DSR (article 56).**
- **Création d'une garantie de sortie pour les communes qui perdent l'éligibilité à la part "majoration" de la dotation nationale de péréquation (article 56).**
- **Définition des modalités de répartition de la dotation pour les titres sécurisés, dont l'enveloppe passe de 52,4 millions d'euros en 2023 à 100 millions d'euros en 2024 (article 58).** Objectif : donner les moyens aux communes de prendre en charge dans des délais maîtrisés les demandes de passeports et cartes nationales d'identité.
- **Réforme de la dotation particulière élu local (108,9 millions d'euros). Le but est d'introduire une prise en charge par l'Etat de la protection fonctionnelle des élus locaux de l'ensemble des communes de moins de 10.000 habitants (article 59). Jusque-là cette prise en charge existait pour les communes de moins de 3.500 habitants. Le coût de la mesure (0,4 million d'euros) est financé par l'Etat**
- **Obligation pour les collectivités de + 3 500 hab d'élaborer un budget vert et identification de la part de l'endettement des collectivités en faveur de la transition écologique dans une annexe budgétaire dédiée**

LE LOCAL

- 3. Situation financière anticipée de la commune fin 2023**
- 4. Perspectives financières en fonctionnement**
- 5. Planification des investissements**
- 6. Les budgets annexes**
- 7. Données sur la dette et les effectifs**

3. BINIC ETABLES SUR MER : SITUATION FINANCIERE ANTICIPEE FIN 2023

Envoyé en préfecture le 22/01/2024
 Reçu en préfecture le 22/01/2024
 Publié le
 ID : 022-200061463-20240117-01_01_2024-DE

Evolution des recettes de fonctionnement (budget principal)

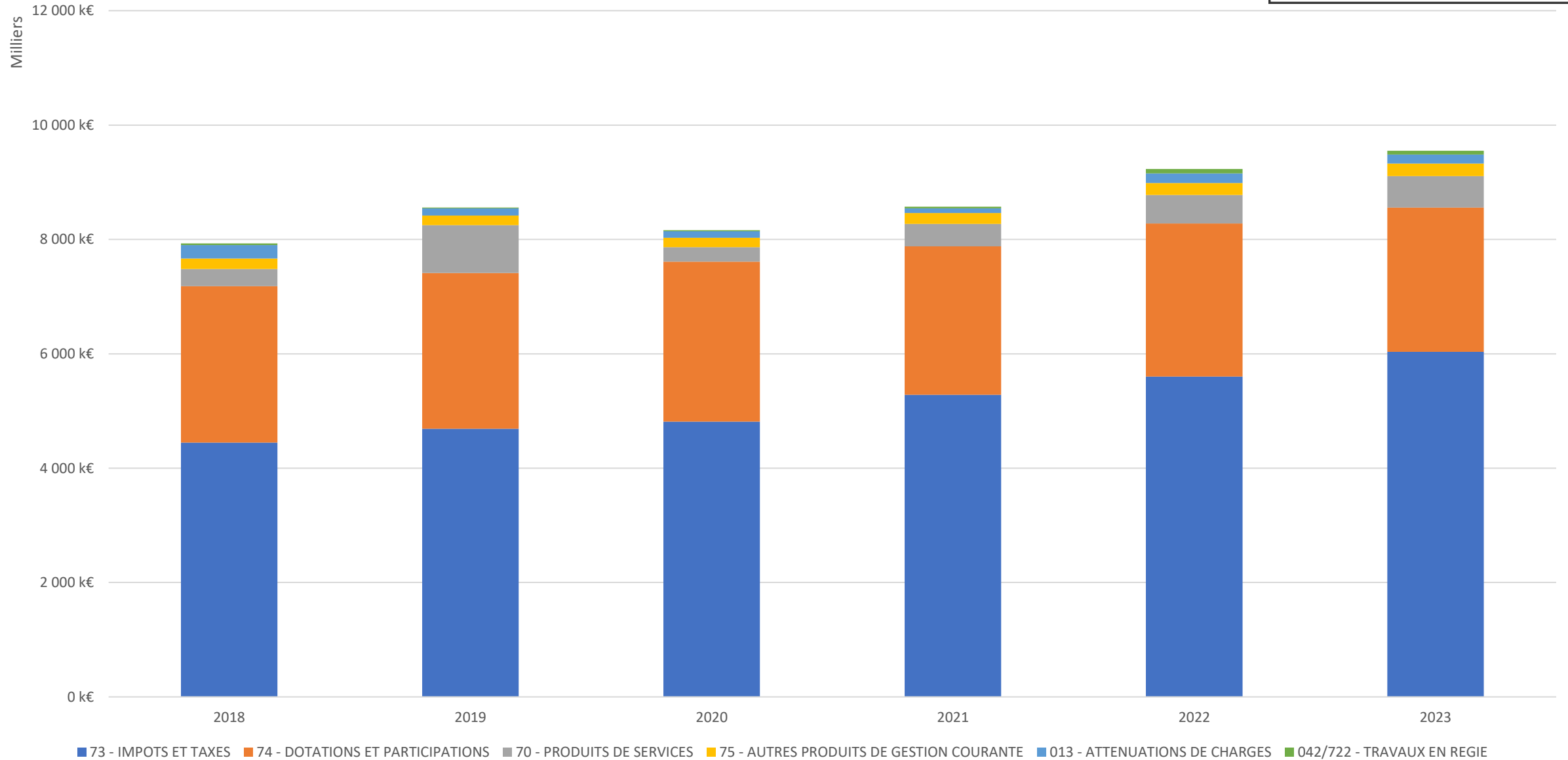
➤ + 1% de recettes réelles entre 2022 et 2023, baisse des dotations et participations de 6%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé					Anticipé 2023	Var° n-1
	2018	2019	2020	2021	2022		
73 - IMPOTS ET TAXES	4 448k€	4 690k€	4 815k€	5 282k€	5 603k€	6 033k€	8%
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	2 736k€	2 724k€	2 797k€	2 598k€	2 677k€	2 523k€	-6%
70 - PRODUITS DE SERVICES	299k€	837k€	254k€	393k€	496k€	553k€	12%
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	183k€	168k€	166k€	188k€	212k€	217k€	3%
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	235k€	127k€	113k€	81k€	167k€	158k€	-5%
042/722 - TRAVAUX EN REGIE	31k€	12k€	17k€	30k€	79k€	67k€	-15%
PRODUITS DE GESTION	7 932k€	8 556k€	8 162k€	8 572k€	9 233k€	9 552k€	3%
77 - PRODUITS SPECIFIQUES	111k€	70k€	33k€	176k€	258k€	10k€	-96%
78 - REPRISES SUR PROVISIONS	186k€					4k€	
RECETTES REELLES	8 229k€	8 626k€	8 195k€	8 748k€	9 491k€	9 566k€	1%
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT	36k€	37k€	36k€	56k€	245k€	32k€	-87%
002 - RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	231k€	795k€	532k€	470k€	473k€	1 012k€	114%
RECETTES TOTALES DE LA SECTION	8 497k€	9 458k€	8 763k€	9 274k€	10 209k€	10 609k€	4%

3. BINIC ETABLES SUR MER : SITUATION FINANCIERE ANTICIPEE FIN 2023

Envoyé en préfecture le 22/01/2024
Reçu en préfecture le 22/01/2024
Publié le
ID : 022-200061463-20240117-01_01_2024-DE

Recettes réelles de fonctionnement



3. BINIC ETABLES SUR MER : SITUATION FINANCIERE ANTICIPEE FIN 2023

Evolution des dépenses de fonctionnement

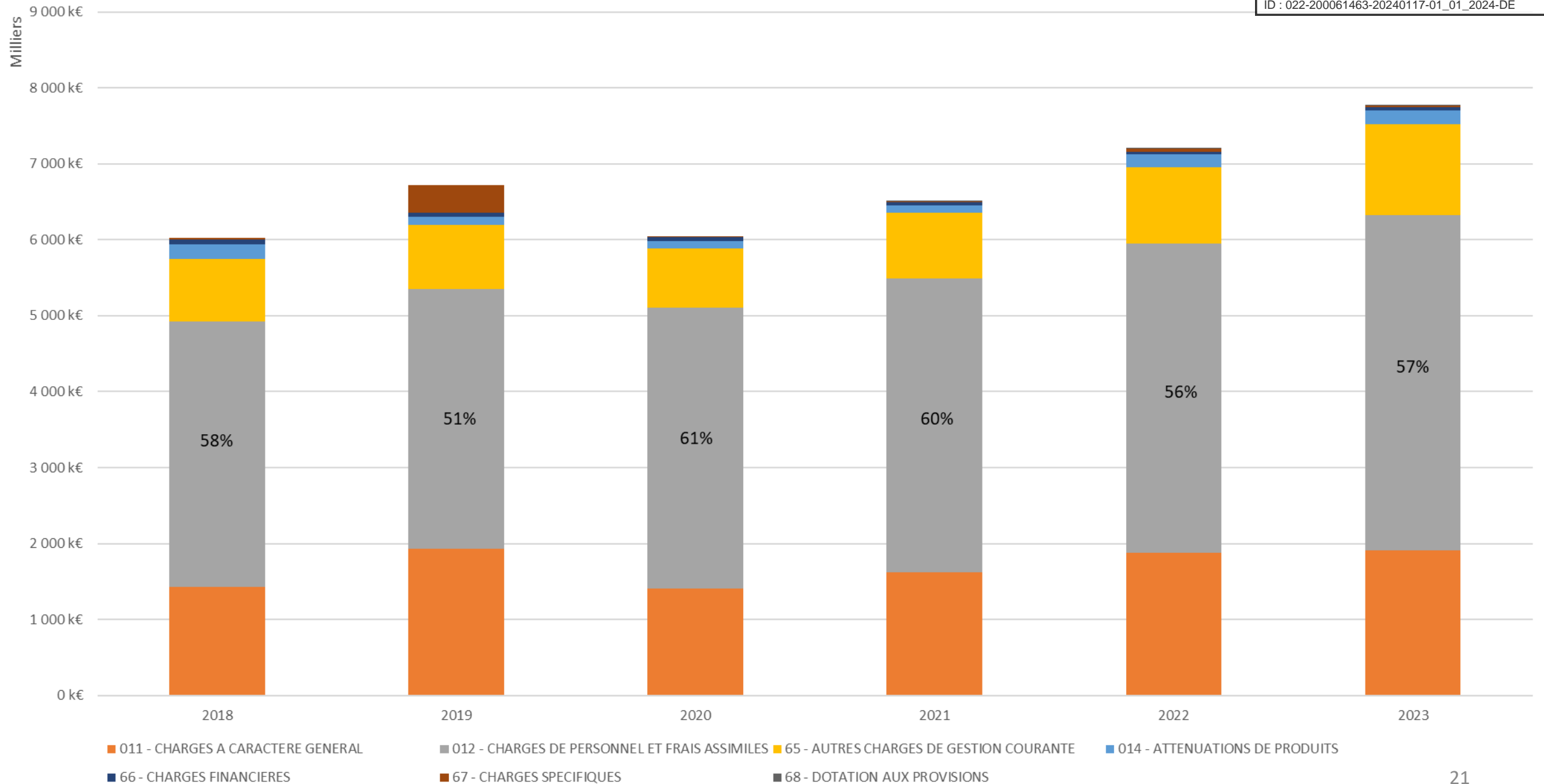
- **+ 8% de dépenses réelles entre 2022 et 2023** soit une augmentation plus rapide des charges de gestion que des produits (différence de -260k€) , principalement due :
- aux charges de personnel en hausse de 8,5% ; + 345k€ (revalorisation point d'indice, assurance statutaire, refonte IFSE, création des postes d'ASVP, prolongation mission patrimoine et année pleine manager de commerce)
 - aux subventions et participation en hausse de 19% ; + 192k€ ; en raison de l'accord trouvé avec l'OGEC (103k€ de rattrapage + aides facultatives)

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé					Anticipé	Var° n-1
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 427k€	1 934k€	1 410k€	1 624k€	1 881k€	1 909k€	1,5%
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	3 500k€	3 422k€	3 697k€	3 870k€	4 070k€	4 418k€	8,5%
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	819k€	845k€	776k€	862k€	1 006k€	1 198k€	19%
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	188k€	97k€	104k€	94k€	165k€	175k€	7%
CHARGES DE GESTION	5 935k€	6 298k€	5 986k€	6 451k€	7 122k€	7 700k€	8%
66 - CHARGES FINANCIERES	65k€	56k€	49k€	42k€	38k€	47k€	26%
67 - CHARGES SPECIFIQUES	24k€	362k€	11k€	12k€	38k€	16k€	-57%
68 - DOTATION AUX PROVISIONS				0k€	10k€	8k€	-20%
DEPENSES REELLES	6 023k€	6 717k€	6 046k€	6 505k€	7 207k€	7 772k€	8%
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT	228k€	609k€	547k€	740k€	790k€	444k€	-44%
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT							
DEPENSES TOTALES DE LA SECTION	6 251k€	7 326k€	6 593k€	7 245k€	7 997k€	8 216k€	3%

3. BINIC ETABLES SUR MER : SITUATION FINANCIERE ANTICIPEE FIN 2023

Dépenses réelles de fonctionnement

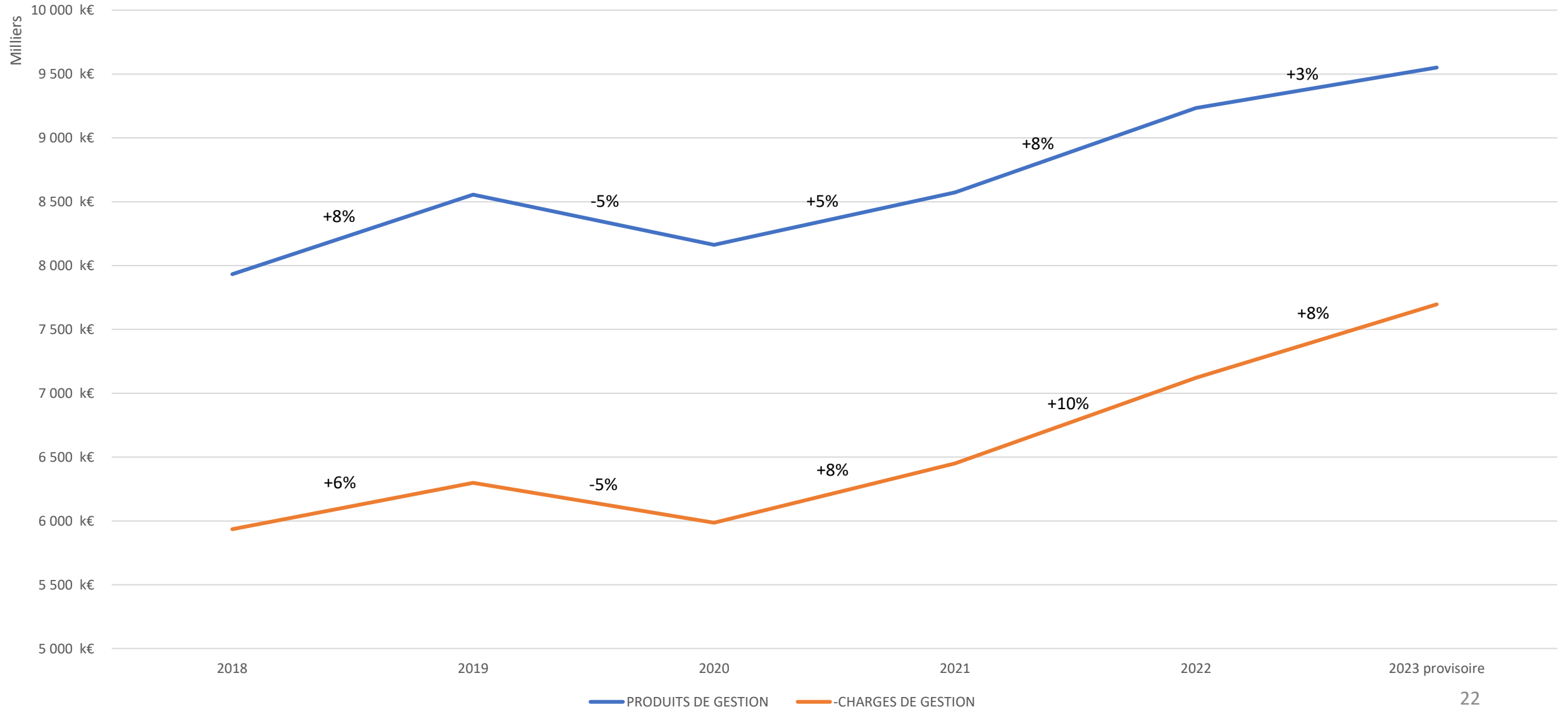
Envoyé en préfecture le 22/01/2024
 Reçu en préfecture le 22/01/2024
 Publié le
 ID : 022-200061463-20240117-01_01_2024-DE



3. BINIC ETABLES SUR MER : SITUATION FINANCIERE ANTICIPEE FIN 2023

Envoyé en préfecture le 22/01/2024
Reçu en préfecture le 22/01/2024
Publié le
ID : 022-200061463-20240117-01_01_2024-DE

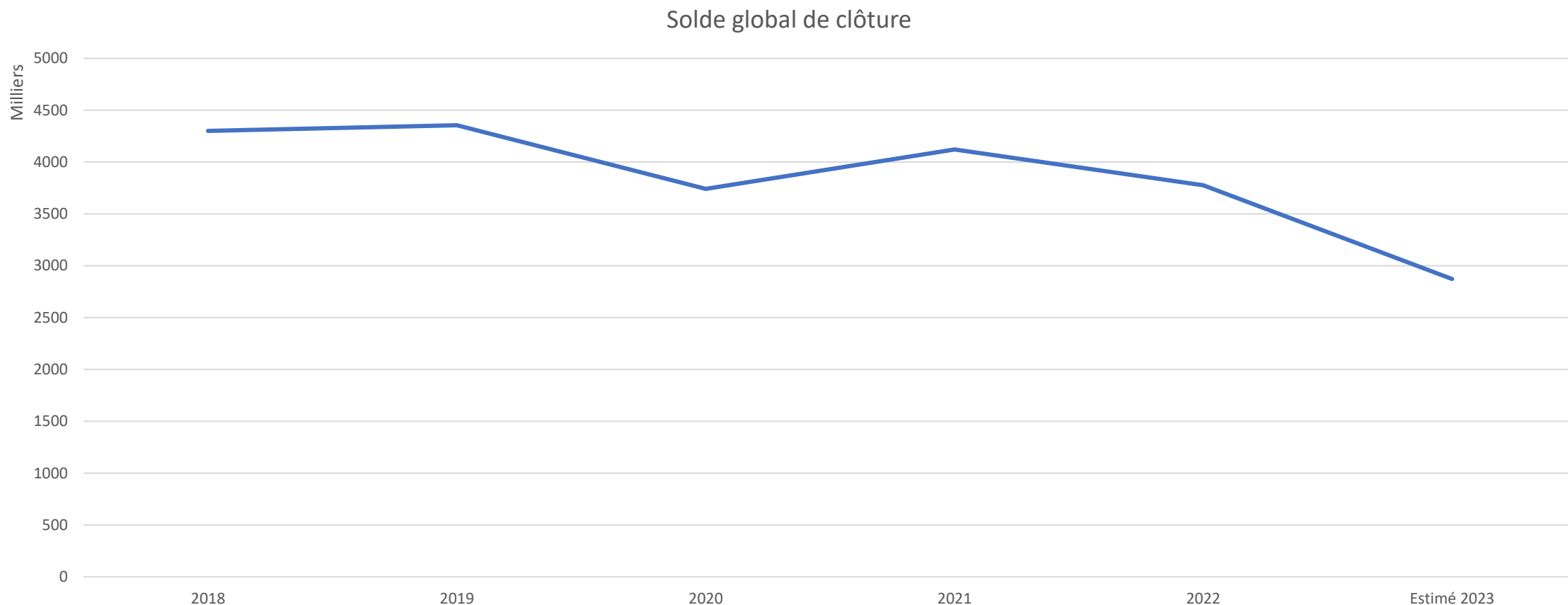
Evolution des produits et des charges de gestion en valeur



3. BINIC ETABLES SUR MER : SITUATION FINANCIERE ANTICIPEE FIN 2023

Envoyé en préfecture le 22/01/2024
 Reçu en préfecture le 22/01/2024
 Publié le
 ID : 022-200061463-20240117-01_01_2024-DE

RESULTATS CUMULES AU 31/12	Comptes administratifs					Anticipé
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
=Résultat cumulé de fonctionnement	2 246k€	2 132k€	2 170k€	2 029k€	2 212 k€	2 394k€
=Résultat cumulé d'investissement brut	2 053k€	2 222k€	1 572k€	2 092k€	1 565 k€	479k€
Solde global de clôture	4 299k€	4 354k€	3 742k€	4 121k€	3 777 k€	2 873k€



3. BINIC ETABLES SUR MER : SITUATION FINANCIERE ANTICIPEE FIN 2023

Envoyé en préfecture le 22/01/2024
 Reçu en préfecture le 22/01/2024
 Publié le
 ID : 022-200061463-20240117-01_01_2024-DE

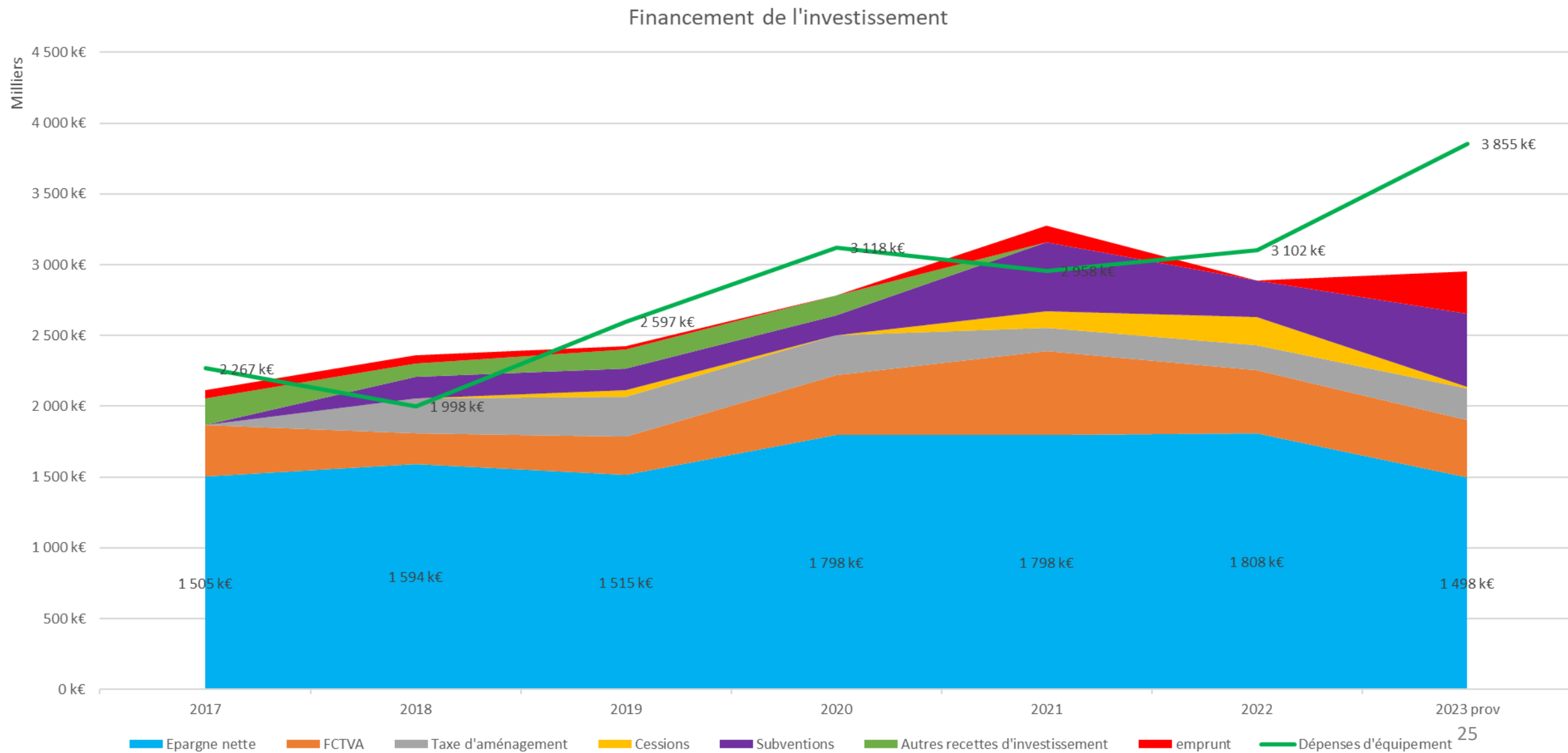
- Autofinancement en baisse de 17% et augmentation des investissements
- Dette stable (1,6M€), une seul emprunt réalisé pour 300 k€
- Prélèvement sur le fonds de roulement d'environ 900k€
- Capacité de désendettement toujours très basse (0,9 année, plus de 5 fois inférieure à la moyenne)
- Nécessité d'emprunter plus fortement en 2024 et 2025 malgré les taux élevés

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	2018	2019	2020	2021	2022	2023 provisoire	Var° n-1
PRODUITS DE GESTION	7 932 k€	8 556 k€	8 162 k€	8 572 k€	9 233 k€	9 552 k€	3%
-CHARGES DE GESTION	5 935 k€	6 298 k€	5 986 k€	6 451 k€	7 122 k€	7 700 k€	8%
= EXCEDENT BRUT COURANT	1 998 k€	2 258 k€	2 177 k€	2 122 k€	2 112 k€	1 852 k€	-12%
+ SOLDE EXCEPTIONNEL HORS CESSIONS	87 k€	-340 k€	19 k€	41 k€	20 k€	-15 k€	-177%
= EPARGNE DE GESTION	2 085 k€	1 918 k€	2 196 k€	2 163 k€	2 131 k€	1 837 k€	-14%
+ SOLDE FINANCIER	-65 k€	-56 k€	-49 k€	-42 k€	-38 k€	-47 k€	26%
= CAF BRUTE	2 020 k€	1 862 k€	2 146 k€	2 121 k€	2 094 k€	1 789 k€	-15%
- REMBOURSEMENT CAPITAL DETTE	426 k€	347 k€	348 k€	323 k€	286 k€	291 k€	2%
= CAF NETTE	1 594 k€	1 515 k€	1 798 k€	1 798 k€	1 808 k€	1 498 k€	-17%
+Subventions	155 k€	151 k€	139 k€	484 k€	258 k€	519 k€	101%
+Cessions	0 k€	47 k€	3 k€	122 k€	200 k€	8 k€	-96%
+FCTVA	213 k€	271 k€	418 k€	593 k€	447 k€	405 k€	-9%
+Taxe d'aménagement	91 k€	133 k€	139 k€	161 k€	174 k€	224 k€	28%
=Capacité d'investissement avant emprunt	2 053 k€	2 117 k€	2 498 k€	3 158 k€	2 887 k€	2 654 k€	-8%
+Emprunt	59 k€	25 k€	4 k€	118 k€	0 k€	300 k€	#DIV/0!
=Capacité d'investissement avec emprunt	2 112 k€	2 142 k€	2 501 k€	3 276 k€	2 887 k€	2 954 k€	2%
-Dépenses d'équipement	1 998 k€	2 597 k€	3 118 k€	2 761 k€	3 102 k€	3 855 k€	24%
-Autres dépenses d'investissements à financer	0 k€	0 k€	0 k€	197 k€			#DIV/0!
=Besoin (+) ou capacité (-) de financement	-113 k€	455 k€	617 k€	-318 k€	214 k€	900 k€	321%
Fonds de roulement en début d'exercice	3 999 k€	4 299 k€	4 354 k€	3 742 k€	4 121 k€	3 906 k€	-5%
Variation fonds de roulement	300 k€	55 k€	-612 k€	379 k€	-214 k€	-900 k€	321%
Fonds de roulement en fin d'exercice	4 299 k€	4 354 k€	3 742 k€	4 121 k€	3 906 k€	3 006 k€	-23%
Encours de dette en fin d'exercice	2 798 k€	2 451 k€	2 103 k€	1 898 k€	1 612 k€	1 621 k€	1%
Capacité de désendettement	1,39	1,32	0,98	0,89	0,77	0,91	18%

3. BINIC ETABLES SUR MER : SITUATION FINANCIERE ANTICIPEE FIN 2023

Envoyé en préfecture le 22/01/2024
 Reçu en préfecture le 22/01/2024
 Publié le
 ID : 022-200061463-20240117-01_01_2024-DE

Moins d'autofinancement et plus d'investissements, peu d'emprunt = prélèvement sur le fonds de roulement

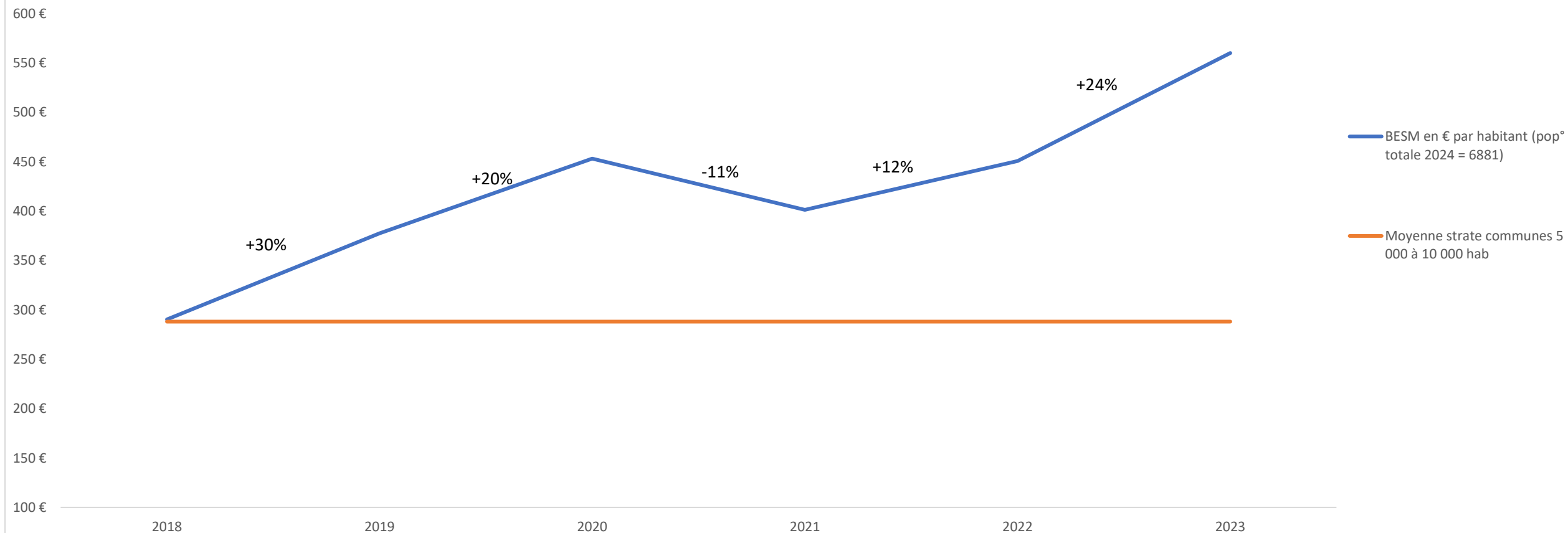


5. La commune investit près de 2 fois plus que la moyenne en 2023

Entre 2020 et 2023, la commune a réalisé 12 768 k€ de dépenses d'équipements sur le budget principal, soit une moyenne de 464€/habitant, ce qui est 61% au dessus de la moyenne nationale, et 91% au dessus pour l'année 2023 (communes strate 5 000-10 000 en 2021)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023 prov	Total 2020-2023
Dépenses d'équipement	1 998 385 €	2 597 262 €	3 118 242 €	2 760 845 €	3 101 695 €	3 854 507€	12 835 289 €

Dépenses d'équipements par habitant entre 2018 et 2023

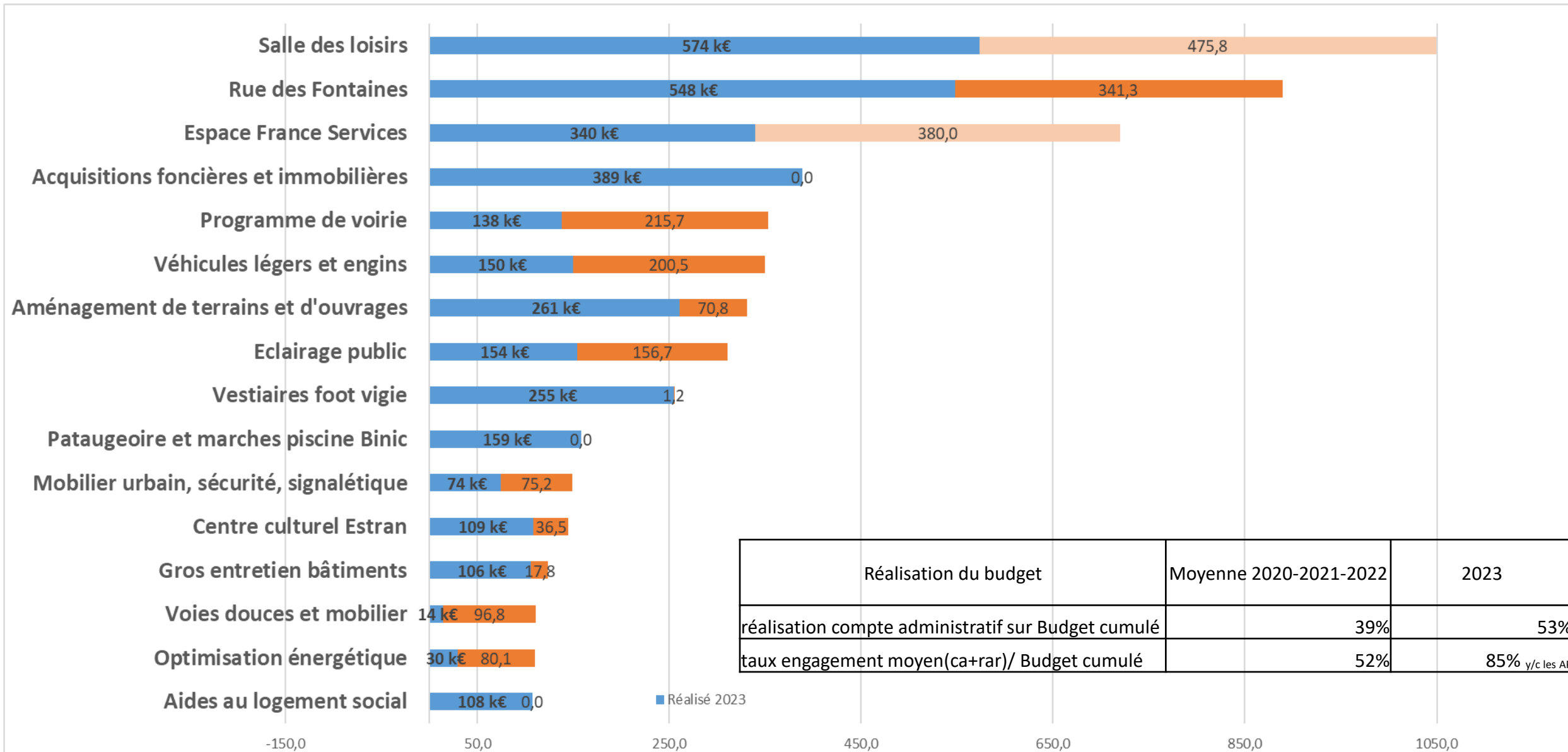


3. BINIC ETABLES SUR MER : SITUATION FINANCIERE PROVISOIRE FIN 2023

Envoyé en préfecture le 22/01/2024
 Reçu en préfecture le 22/01/2024
 Publié le
 ID : 022-200061463-20240117-01_01_2024-DE

En 2023 : 3,8M€ d'investissements réalisés (53% de réalisation / BP) + 1,5M€ reportés (75% d'engagement / BP)

Liste des investissements de + 100k€ :



4. PERSPECTIVE FINANCIERES EN FONCTIONNEMENT - RECETTES

Perspectives d'évolution de la fiscalité de Binic Etables sur Mer : +285k€

Chaque année, les bases d'impositions sont revalorisées en fonction de l'indice des prix à la consommation harmonisé. Cette évolution est de +3,9% pour les bases 2024. A cela s'ajoute la dynamique physique, que nous pouvons estimer à 0,4% (base 2023), soit +4,3% au total.

En 2024 : 1^{ère} année de majoration de TH résidences secondaires (+99k€ estimé) et compensation de perte de TH Logements vacants sur la base de n-1 (soit 37k€, stable),

Au total la fiscalité devrait apporter 289k€ de recettes supplémentaires (+6,4%) sans augmentation de taux (autre que la majoration pour les résidences secondaires)

FISCALITE définitive 2023	Bases	Taux	Montant
Foncier bâti	9 386 502	36,39%	3 415 748
		Coefficient correcteur	256 371
Foncier non bâti	102 982	57,25%	58 957
Taxe d'habitation RS	4 010 391	18,67%	748 740
Taxe d'habitation logements vacants	198 929	18,67%	37 140
		TOTAL	4 516 956

FISCALITE 2024	Bases + 4,3% (FB et TH)	Taux	Montant
Foncier bâti	9 790 121	36,39%	3 562 625
		Coefficient correcteur	267 395
Foncier non bâti	102 982	57,25%	58 957
Taxe d'habitation RS	4 182 838	18,67%	780 936
Majoration THRS			99 569
Compensation perte THLV			37 140
		TOTAL	4 806 622

289 666 €

4. PERSPECTIVE FINANCIERES EN FONCTIONNEMENT- RECETTES

BAISSE DES DOTATIONS - Perspectives des dotations et du FPIC pour Binic Etables sur Mer : baisse de 187k€ en 2024,

La commune n'est plus éligible à la DSR « cible » depuis 2023 = - 187k€ de DGF en 2024, soit - 8%

Son reversement de FPIC a baissé de 18k€ en 2023

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Dotation forfaitaire	1 153k€	1 155k€	1 154k€	1 149k€	1 158k€	1 159k€	1 161k€
var° n-1		2k€	-2k€	-4k€	9k€	1k€	2k€
Dotation de solidarité rurale	897k€	915k€	925k€	869k€	696k€	701k€	705k€
var° n-1		18k€	10k€	-56k€	-173k€	5k€	4k€
bourg centre	548k€	548k€	548k€	548k€	544k€	544k€	544k€
péréquation	148k€	148k€	148k€	148k€	153k€	157k€	162k€
cible	201k€	220k€	229k€	0k€	0k€	0k€	0k€
garantie de sortie				174k€	0k€	0k€	0k€
Dotation nationale de péréquation	291k€	272k€	259k€	233k€	210k€	190k€	171k€
var° n-1		-19k€	-13k€	-26k€	-23k€	-20k€	-19k€
part principale		205k€	198k€	178k€	160k€	146k€	131k€
part majoration		67k€	61k€	55k€	49k€	44k€	40k€
Total DGF	2 341k€	2 343k€	2 338k€	2 251k€	2 064k€	2 050k€	2 037k€
var° n-1		2k€	-5k€	-86k€	-187k€	-14k€	-13k€
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
FPIC de la commune	165k€	165k€	164k€	146k€	146k€	162k€	162k€
var° n-1		0k€	-1k€	-18k€	0k€	16k€	-0k€

4. PERSPECTIVE FINANCIERES EN FONCTIONNEMENT - RECETTES

Envoyé en préfecture le 22/01/2024
 Reçu en préfecture le 22/01/2024
 Publié le
 ID : 022-200061463-20240117-01_01_2024-DE

Synthèse évolution de la fiscalité et des dotations : vers une stabilité globale malgré la baisse des dotations

FISCALITE ET DOTATIONS								CA anticipé	Orientations	Var° n-1
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024		
Taxe foncier bâti	1 319k€	1 322k€	1 368k€	1 392k€	3 039k€	3 181k€	3 416k€	3 562k€	4%	
coefficient correcteur FB					226k€	238k€	256k€	267k€	4%	
Taxe foncier non bâti	51k€	53k€	54k€	54k€	54k€	55k€	59k€	59k€	0%	
Taxe habitation RS (dont majo°)	2 124k€	2 191k€	2 246k€	2 287k€	667k€	692k€	749k€	880k€	17%	
THLV puis compensation							37k€	37k€	0%	
FPIC	186k€	171k€	170k€	165k€	165k€	164k€	146k€	146k€	0%	
Attribution de compensation SBAA	244k€		93k€	135k€	193k€	391k€	395k€	395k€	0%	
Droits de mutation	416k€	402k€	528k€	559k€	692k€	575k€	666k€	600k€	-10%	
Taxe sur l'électricité	59k€	140k€	100k€	101k€	103k€	125k€	98k€	100k€	2%	
Taxe de séjour	60k€	72k€	90k€	96k€	110k€	135k€	170k€	200k€	18%	
Autres produits fiscaux, droits de place	108k€	98k€	40k€	25k€	31k€	47k€	42k€	43k€	3%	
Total chapitre 73 - Impôts et taxes	4 567k€	4 448k€	4 690k€	4 815k€	5 282k€	5 603k€	6 033k€	6 289k€	4%	
Dotation forfaitaire	1 137k€	1 143k€	1 143k€	1 153k€	1 155k€	1 154k€	1 149k€	1 158k€	1%	
Dotation de solidarité rurale	769k€	821k€	869k€	897k€	915k€	925k€	869k€	696k€	-20%	
Dotation nationale de péréquation	355k€	319k€	305k€	291k€	272k€	259k€	233k€	210k€	-10%	
Dotation élections	4k€		1k€	5k€	4k€	4k€		4k€		
Dotation passeports	5k€	12k€	12k€	12k€	12k€	15k€	19k€	19k€	0%	
exo tf	9k€	8k€	8k€	8k€	42k€	47k€	50k€	50k€	0%	
exo th	151k€	160k€	159k€	171k€						
Département	2k€	2k€	4k€	7k€	3k€		3k€	3k€	0%	
Fds de Concours SBAA	113k€	113k€	113k€	113k€	39k€	61k€	61k€	61k€	0%	
Subvention Caf	102k€	106k€	88k€	81k€	79k€	72k€	72k€	72k€	0%	
Subventions emplois						55k€	25k€	25k€	0%	
Autres dotations et participations	73k€	52k€	21k€	59k€	76k€	47k€	42k€	42k€	0%	
Total chapitre 74 - Dotations et participations	2 719k€	2 736k€	2 724k€	2 797k€	2 598k€	2 638k€	2 523k€	2 340k€	-7%	
TOTAL FISCALITE + DOTATIONS	7 286k€	7 184k€	7 413k€	7 612k€	7 880k€	8 241k€	8 556k€	8 629k€	1%	

4. PERSPECTIVE FINANCIERES EN FONCTIONNEMENT - RECETTES

Autres recettes

- **Produits des services et du domaine** : revalorisation des tarifs décidée en CM du 13/12/23 de 4%,
- **Produits des loyers** : IRL de +3,5%
- **Droits de mutation** : 666k€ de produits en 2023, perspective à 600k€ (moyenne de 645k€ ces 3 dernières années)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Droits de mutation	416k€	402k€	528k€	559k€	692k€	575k€	666k€

- **Taxe sur la consommation finale d'électricité** : baisse de la consommation observée en 2023, prévision d'une stabilité en 2024 après la baisse de 27k€ (-22%) observée en 2023
- **Taxe de séjour** : la dynamique de taxe de séjour et augmentation du tarif pour les non classés ont fait progresser les versements de 35k€ entre 2022 et 2023. le produit augmente de plus de 20% par an depuis 3 ans : proposition de prévoir 200k€(équilibré en dépense et recette car reversée à l'OT)

L'évolution des dépenses de personnel impactée par les décisions gouvernementales

Pour 2024, les charges de personnel peuvent être estimées à **4 730k€ soit +7% par rapport au BP 2023** (+6,2% sans compter le personnel EFS)

Cette évolution tient compte des décisions suivantes (+74k€ ; soit + 1,7%, 0,9% sans EFS):

- Poste d'ASVP sur une année pleine : + 16k€
- Renforcement du service vie associative : + 13k€ (Pérennisation CDD existant + retour agent CLM)
- Recrutement d'un agent d'accueil France Services (1 ETP 9 mois = 22k€) -> charges facturées au budget annexe subvention Etat EFS de 40k€
- Recrutement d'un agent en charge de l'agence postale (0.5 ETP sur 9 mois = 13k€) -> charges facturées au budget annexe (subvention La Poste de 13k€/an)
- Fin de la mission patrimoine en juin : - 19k€ (6 mois de moins, poste financé à 70%)
- Fin de la mission manager de commerce en septembre : - 13k€ (4 mois de moins, poste financé à environ 60%)
- Revalorisation de l'IFSE sur année pleine : + 27k€ (contre 4 mois en 2023)
- Participation employeur à la prévoyance suite adhésion au contrat groupe CDG22 : + 15k€ (+ environ 40 agents ont souscrit à une prévoyance)

Et des contraintes, évolutions réglementaires imposées suivantes (+236k€ ; soit +5,3%) :

- Revalorisation du point d'indice 2023 +1.5% sur année pleine : +30k€
- Revalorisation grille indiciaire janvier 2024 (+5 points) 60k€
- Glissement Vieillesse Technicité estimé pour 80k€ (+1,8%)
- Assurance statutaire + 4k€ (taux de cotisation en baisse mais lié à la masse salariale)
- Augmentation taux de cotisation employeur CNRACL (+1pt suite à la réforme des retraites) + 52k€
- Cotisations diverses (GIPA, précarité) + 10k€

4. PERSPECTIVE FINANCIERES EN FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Les charges à caractère générales fortement impactées par l'inflation

Hausse des prix du gaz : le nouveau marché du SDE dont les prix sont effectifs au 1^{er} janvier 2024 implique un triplement de la facture Gaz, soit une dépense supplémentaire d'environ 70k€ (prix de la molécule de 22€/MWh à plus de 60€/MWh) selon le SDE22 (principaux consommateurs : Estran, écoles, cinéma, Diablotins)

Stabilité estimée, voir une baisse des **dépenses d'électricité** (280k€ en 2023)

Hausse des tarifs de l'eau : SBAA a décidé de l'augmentation de ses tarifs de 6%

Hausse des prix sur le carburant : le contexte international peut faire craindre une augmentation des coûts du carburant, (+10%), soit environ + 10k€

Provision pour d'éventuels **dégrèvements sur la THLV** de 2023 (10k€)

Organisation de la fête maritime à l'Ascension : budget prévisionnel de 100k€ pour 40k€ de recettes estimées

4. PERSPECTIVE FINANCIERES EN FONCTIONNEMENT

Envoyé en préfecture le 22/01/2024
 Reçu en préfecture le 22/01/2024
 Publié le
 ID : 022-200061463-20240117-01_01_2024-DE

Budget prévisionnel de Binic fête la Morue 2024

MORUE

9 - 10 - 11 - 12 MAI 2024 - PREVISIONNEL 2024

Edition	2022
Sub°	17 100
Gendarmerie	3 816
Matériel	2 445
TOTAL	23 361

DEPENSES

Prévisionnel 2024

Communication	Conception	1 000
	Editions	3 585
	Médias, promo°	1 000
		5 585

Concerts et déambulations	Prestation musique	30 636
		30 636

Sécurité	Société sécurité (<i>sous réserve consultation</i>)	20 000
	Protection civile + gendarmerie	4 000
		24 000

Maritime	Prestation volet maritime	36 779
		36 779

Fournitures et locations	Matériels CTM	3 000
		3 000

TOTAL DEPENSES 100 000

RECETTES

Prévisionnel 2024

Subventions participations	Département	1 500
	Région	1 500
	Baisse subvention Office de tourisme	10 000
		13 000

Occupation du domaine public	Extensions de terrasses	5 000
	Stands de restauration	10 000
	Marché artisanal	7 500
	Grande roue	2 500
		25 000

Merchandising	Rétrocession OT	2 000
----------------------	-----------------	--------------

TOTAL RECETTES 40 000

Balance - 60 000

Par an - 30 000

4. PERSPECTIVE FINANCIERES EN FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Les perspectives sur les subventions et participations

Nouveau forfait scolaire (estimé à 255k€ pour Ste Anne + les Noës) + **subvention facultative repas et périscolaire** (estimé à 67k€ pour l'OGEC Ste Anne)

Travail sur une nouvelle convention avec l'OGEC des Noës pour application du forfait « commune nouvelle » : application nouveau forfait au 1^{er} septembre pour paiement en janvier 2025 (idem Ste Anne)

Subventions aux budgets annexes stable (40k€ pour EFS et 40k€ pour le cinéma)

Baisse de la subvention versée à l'office de tourisme de 31k€ : prise en compte du transfert de la gestion des animations « place aux mêmes » (+11k€ au chapitre 011) , des travaux à entreprendre (façade et étage), de la dynamique de taxe de séjour, de l'important excédent reporté, de la contribution au financement des festivités/animations sur la commune (+10k€).

Maîtrise de l'enveloppe des subventions aux associations à 152k€

Aide aux médecins sur une année pleine (6 mois en 2023 ; +10k€)

4. PERSPECTIVE FINANCIERES EN FONCTIONNEMENT – PROJECTION

Synthèse des projections pour 2024 pour les subventions et participations (-18k€)

CHAPITRE 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

	INDEMNITES ET AUTRES	2023 CA anticipé	Orientations 2024
Elus	Elus : Indemnités, cotisations, formations, missions	156k€	161k€
Contributions	Contributions aux organismes	20k€	23k€
Autres dépenses	Admissions en non valeurs, créances éteintes, autres	15k€	15k€
Autres	Autres charges du chapitre 65	43k€	4k€

	SUBVENTIONS	2023 CA anticipé	Orientations 2024
Budgets annexes et autonomes	Office de tourisme	201k€	170k€
	CCAS	80k€	80k€
	Budget France Services	40k€	40k€
	Budget cinéma	40k€	40k€
Ecoles privées	OGEC des écoles Ste Anne et des Noës	163k€	255k€
	Régularisation OGEC Ste Anne	102k€	0k€
	Aides facultatives repas et périscolaire Ste Anne	27k€	67k€
Jeunesse	Associations jeunesse	150k€	150k€
Environnement	Appel à projets Coup de pouce	4k€	5k€
	Traitement frelons	5k€	5k€
Associations	Autres subventions aux associations	141k€	152k€
Santé	Aides directes aux médecins	13k€	23k€

Total Chap 65	1 198k€	1 189k€
----------------------	----------------	----------------

4. PERSPECTIVE FINANCIERES EN FONCTIONNEMENT - PROJECTION

Une évolution des recettes réelles de fonctionnement projetée à **+3,7%** par rapport au budget 2023

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé		Anticipé	Var° n-1	BUDGET		Var° BP n-1	Var° CA n-1
	2021	2022			2023	2023		
73 - IMPOTS ET TAXES	5 282k€	5 603k€	6 033k€	8%	5 863k€	6 309k€	7,6%	4,6%
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	2 598k€	2 677k€	2 523k€	-6%	2 540k€	2 360k€	-7,1%	-6,5%
70 - PRODUITS DE SERVICES	393k€	496k€	553k€	12%	522k€	570k€	9,2%	3,1%
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	188k€	212k€	217k€	3%	187k€	210k€	12,6%	-3,4%
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	81k€	167k€	158k€	-5%	120k€	130k€	8,3%	-17,8%
042/722 - TRAVAUX EN REGIE	30k€	79k€	67k€	-15%	100k€	100k€	0,0%	49,4%
PRODUITS DE GESTION	8 572k€	9 233k€	9 552k€	3%	9 332k€	9 679k€	3,7%	1,3%
77 - PRODUITS SPECIFIQUES	176k€	258k€	10k€	-96%	8k€	10k€	18,1%	4,3%
78 - REPRISES SUR PROVISIONS			4k€		10k€	8k€	-20,8%	90,7%
RECETTES REELLES	8 748k€	9 491k€	9 566k€	1%	9 350k€	9 697k€	3,7%	1,4%
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT	56k€	245k€	17k€	-93%	40k€	40k€	0,0%	26,3%
002 - RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	470k€	473k€	1 012k€	114%	1 012k€	894k€	-11,7%	-11,7%
RECETTES TOTALES DE LA SECTION	9 274k€	10 209k€	10 594k€	4%	10 402k€	10 631k€	2,2%	0,2%

4. PERSPECTIVE FINANCIERES EN FONCTIONNEMENT – PROJECTION

Une évolution des dépenses réelles de fonctionnement projetée à -1% par rapport au budget 2023

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé		Anticipé	Var° n-1	BUDGET		Var° BP n-1	Var° CA n-1
	2021	2022	2023		2023	Orient° 2024		
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 624k€	1 881k€	1 909k€	1,5%	2 475k€	2 200k€	-11,1%	15,2%
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	3 870k€	4 070k€	4 420k€	8,6%	4 420k€	4 730k€	7,0%	7,1%
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	862k€	1 006k€	1 198k€	19%	1 339k€	1 180k€	-11,9%	-1,5%
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	94k€	165k€	175k€	7%	187k€	210k€	12,6%	19,7%
CHARGES DE GESTION	6 451k€	7 122k€	7 702k€	8%	8 421k€	8 320k€	-1,2%	8,1%
66 - CHARGES FINANCIERES	42k€	38k€	47k€	26%	55k€	70k€	27,3%	85,8%
67 - CHARGES SPECIFIQUES	12k€	38k€	16k€	-57%	17k€	15k€	-11,8%	-60,3%
68 - DOTATION AUX PROVISIONS	0k€	10k€	8k€	-20%	8k€	8k€	0,0%	-19,7%
DEPENSES REELLES	6 505k€	7 207k€	7 774k€	8%	8 501k€	8 413k€	-1,0%	8,3%
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT	740k€	790k€	444k€	-44%	558k€	500k€	-10,5%	-36,7%
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					1 342k€	1 718k€	28,0%	
DEPENSES TOTALES DE LA SECTION	7 245k€	7 997k€	8 217k€	3%	10 402k€	10 631k€	2,2%	29,4%

5. Programmation pluriannuelle des investissements (PPI)

Envoyé en préfecture le 22/01/2024
 Reçu en préfecture le 22/01/2024
 Publié le
 ID : 022-200061463-20240117-01_01_2024-DE

Les investissements prioritaires souhaités d'ici 2026

Catégorie / Opérations / détail	Réalisé 2023	Reporté 2024	+DOB 2024	= BP 2024	PPI 2025	PPI 2026	TOTAL PPI 2024-2026	Sub° notifiées	Sub° estimées
Aménagement urbain									
Traversées de Binic			150k€	150k€		1 500k€	1 650k€	258k€	
Programme de voirie	130k€	216k€	286k€	502k€	625k€	225k€	1 352k€		
Secteur cinéma Binic				0k€		987k€	987k€		
Rue des Fontaines	487k€	341k€		341k€			341k€	55k€	262k€
Boulevard Legris			169k€	169k€	80k€		249k€		
Mobilier urbain, sécurité, signalétique	27k€	7k€	68k€	75k€	88k€	38k€	201k€	37k€	
Rue Pasteur		15k€		15k€		175k€	190k€		83k€
Autres réseaux	59k€	12k€	64k€	76k€	50k€	50k€	176k€		
Rue des Moulins	13k€			0k€	50k€	100k€	150k€		100k€
Aménagement de terrains et d'ouvrages	199k€	38k€	39k€	76k€	7k€	0k€	83k€	18k€	
Etudes préalables, insertions	3k€	20k€	15k€	35k€	15k€	15k€	65k€		
Rue chemin de fer/ville malo et parking				0k€	35k€		35k€		
Réseaux		16k€		16k€			16k€		
Total Aménagement urbain	918k€	665k€	791k€	1 455k€	950k€	3 090k€	5 495k€	368k€	445k€
Moyens techniques									
AP03-Extension du CTM	5k€	7k€	140k€	147k€	2 598k€	762k€	3 507k€		351k€
Véhicules légers et engins	127k€	201k€	292k€	493k€	200k€	170k€	863k€		
Matériels et mobilier CTM	84k€		86k€	86k€	58k€	58k€	202k€		
Aménagement de terrains et d'ouvrages	3k€	1k€	15k€	16k€	15k€	15k€	46k€		
Gros entretien bâtiments			20k€	20k€			20k€		
Total Moyens techniques	219k€	209k€	553k€	761k€	2 871k€	1 005k€	4 637k€		351k€

5. Programmation pluriannuelle des investissements (PPI)

Envoyé en préfecture le 22/01/2024
 Reçu en préfecture le 22/01/2024
 Publié le
 ID : 022-200061463-20240117-01_01_2024-DE

Les investissements prioritaires souhaités d'ici 2026

Catégorie / Opérations / détail	Réalisé 2023	Reporté 2024	+DOB 2024 = BP 2024	PPI 2025	PPI 2026	TOTAL PPI 2024-2026	Sub° notifiées	Sub° estimées
Transition écologique, espaces naturels								
Optimisation énergétique	180k€	236k€	280k€	516k€	127k€	132k€	775k€	
Risques naturels, érosion	13k€	17k€	395k€	412k€	80k€	80k€	572k€	215k€
Voies douces et mobilier	14k€	97k€	110k€	207k€	110k€	110k€	427k€	56k€
Centrales photovoltaïques			126k€	126k€	100k€		226k€	
Renaturation de la Rognouse	1k€	2k€		2k€	220k€		222k€	149k€
Aménagement de terrains et d'ouvrages	10k€		35k€	35k€	35k€	35k€	105k€	
Mobilier urbain, sécurité, signalétique		68k€		68k€			68k€	
Véhicules légers et engins			6k€	6k€			6k€	
Total Transition écologique, espaces naturels	218k€	421k€	952k€	1 373k€	672k€	357k€	2 402k€	419k€
Enfance jeunesse								
Création d'une cuisine centrale	0k€	0k€	36k€	36k€	629k€	847k€	1 512k€	256k€
Gros entretien bâtiments	27k€	11k€	70k€	80k€	158k€	12k€	250k€	92k€
Maison d'assistantes maternelles Vigie			80k€	80k€			80k€	40k€
Aménagement de terrains et d'ouvrages	30k€	5k€	15k€	20k€	15k€	15k€	50k€	20k€
Matériels et mobilier	9k€	4k€	20k€	24k€	10k€	10k€	44k€	16k€
Système d'information et de communication			10k€	10k€	19k€	10k€	39k€	8k€
Total Enfance jeunesse	66k€	21k€	230k€	251k€	831k€	894k€	1 976k€	256k€

5. Programmation pluriannuelle des investissements (PPI)

Envoyé en préfecture le 22/01/2024
 Reçu en préfecture le 22/01/2024
 Publié le
 ID : 022-200061463-20240117-01_01_2024-DE

Les investissements prioritaires souhaités d'ici 2026

Catégorie / Opérations / détail	Réalisé 2023	Reporté 2024	+DOB 2024 = BP 2024	PPI 2025	PPI 2026	TOTAL PPI 2024-2026	Sub° notifiées	Sub° estimées	
Culture, festivités									
AP04-Extension de l'Estran			176k€	176k€	327k€	503k€		184k€	
AP01-Rénovation thermique et acoustique de la salle des loisirs d'Etables sur Mer	574k€	20k€	456k€	476k€		476k€	484k€		
Nouvelle bibliothèque municipale				0k€	20k€	200k€		132k€	
Valorisation du patrimoine maritime	18k€	6k€	196k€	202k€		202k€	121k€	20k€	
Eglises	16k€	6k€	91k€	97k€	42k€	31k€	170k€		
Centre culturel Estran	75k€	36k€	47k€	83k€	42k€	5k€	130k€		
Gros entretien bâtiments	4k€		99k€	99k€	10k€	10k€	119k€		
Matériels et mobilier		7k€	7k€	14k€	9k€	9k€	32k€		
MOE Salle des Loisirs	23k€	12k€		12k€			12k€		
Matériel et mobilier	3k€	6k€		6k€			6k€	3k€	
Total Culture, festivités	713k€	93k€	1 071k€	1 164k€	450k€	255k€	1 870k€	608k€	337k€
Logement, foncier, urbanisme									
Acquisitions foncières et immobilières	389k€		220k€	220k€	250k€	250k€	720k€		
Aides au logement social	108k€		120k€	120k€	120k€	225k€	465k€		
Aménagement secteur Poste Binic			234k€	234k€			234k€		
Logement, foncier, urbanisme	6k€		17k€	17k€	33k€	10k€	60k€	15k€	
Etudes préalables, insertions	44k€	3k€		3k€			3k€	30k€	
Total Logement, foncier, urbanisme	546k€	3k€	591k€	594k€	403k€	485k€	1 482k€	45k€	

5. Programmation pluriannuelle des investissements (PPI)

Envoyé en préfecture le 22/01/2024
 Reçu en préfecture le 22/01/2024
 Publié le
 ID : 022-200061463-20240117-01_01_2024-DE

Les investissements prioritaires souhaités d'ici 2026

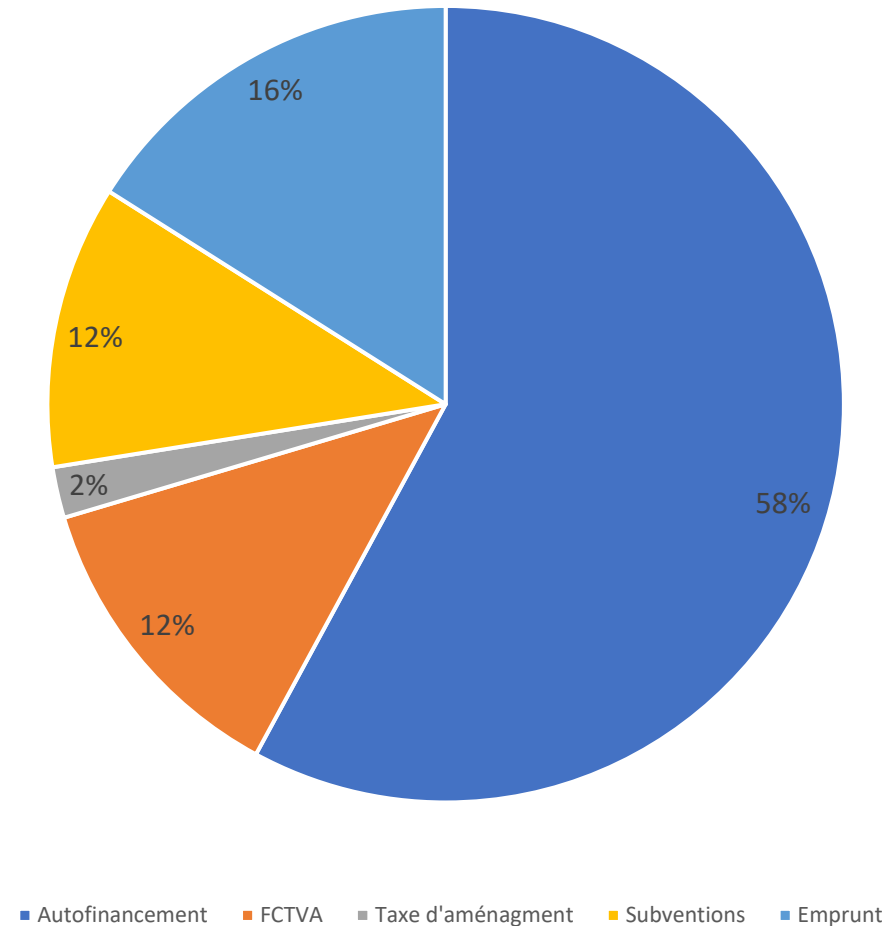
Catégorie / Opérations / détail	Réalisé 2023	Reporté 2024	+DOB 2024	= BP 2024	PPI 2025	PPI 2026	TOTAL PPI 2024-2026	Sub° notifiées	Sub° estimées
Services municipaux - Administration									
AP02 - Espace France Services	340k€		380k€	380k€			380k€	250k€	35k€
Système d'information et de communication	21k€	10k€	77k€	87k€	48k€	60k€	194k€		
Gros entretien bâtiments	42k€	2k€	55k€	57k€	69k€	19k€	145k€		
Archives municipales			130k€	130k€			130k€		
Matériels et mobilier	22k€	18k€	33k€	51k€	28k€	28k€	107k€		
Aménagement de terrains et d'ouvrages	6k€	27k€	13k€	40k€	10k€	10k€	60k€		
MOE Espace France Services	16k€	21k€		21k€			21k€		
Mobilier urbain, sécurité, signalétique			20k€	20k€			20k€		
Total Services municipaux - Administration	447k€	76k€	708k€	785k€	155k€	117k€	1 056k€	250k€	35k€
Sport, tourisme commerces									
Pataugeoire et marches piscine Binic			200k€	200k€	210k€		410k€		144k€
Equipements sportifs	16k€	5k€	97k€	102k€	8k€	26k€	136k€		19k€
Aménagement de l'office de tourisme			13k€	13k€		90k€	103k€		
Aménagement de terrains et d'ouvrages			45k€	45k€			45k€		
Mobilier urbain, sécurité, signalétique	9k€		15k€	15k€			15k€		
Vestiaires foot vigie	255k€	1k€		1k€			1k€		0k€
Total Sport, tourisme commerces	280k€	6k€	369k€	375k€	218k€	116k€	709k€		163k€
Total général	3 407k€	1 493k€	5 265k€	6 758k€	6 550k€	6 319k€	19 627k€	1 482k€	2 591k€

5. Equilibre budgétaire pour 6 758k€ de dépenses d'équipements

Avec 5 265 k€ de nouveaux investissements en 2024 + 1 464k€ de restes à réaliser engagés en 2023 (=6 758k€), l'équilibre budgétaire implique (selon les estimations à ce jour) une prévision d'emprunt de 1 162k€

A noter que des décisions sont en attente pour les demandes de subvention DSIL et DETR effectuées (non prévues en recettes)

Financement des investissements - Projection ROB 2024



5. Synthèse de la prospective financière avec le PPI

Selon les hypothèses de prospective financière, si la commune réalise les 19,7M€ d'investissements recensés au projet de PPI entre 2024 et 2026, la situation financière serait la suivante en 2029 :

- épargne brute de 1,2M€ en 2029 (contre 1,8M€ en 2023)
- épargne nette de 940k€ en 2029 (contre 1,5M€ en 2023)
- capacité de désendettement de 6,1 ans en 2029
- recours à l'emprunt pour un total de 6,6M€ d'ici la fin du mandat
- encours de dette de 7,6 M€ fin 2029

	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Recettes de fonctionnement	8 724	9 413	9 554	9 701	10 139	10 391	11 224	10 698	10 982
Dépenses de fonctionnement	6 505	7 207	7 768	8 373	8 541	8 874	9 309	9 509	9 741
<i>dont intérêts de la dette</i>	44	37	45	40	78	183	280	275	297
Recettes d'investissement	1 417	1 024	1 447	3 594	5 115	5 197	1 555	2 249	2 060
<i>dont emprunts souscrits</i>	118	0	373	965	2 581	2 747	313	1 006	817
Dépenses d'investissement	3 251	3 309	4 391	7 094	6 861	6 714	3 470	3 438	3 301
<i>dont capital de la dette</i>	323	286	286	283	311	395	470	438	301
<i>dont P.P.I</i>	2 731	3 023	3 855	6 811	6 550	6 319	3 000	3 000	3 000

	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Epargne de gestion	2 140	2 042	1 831	1 368	1 470	1 470	1 395	1 464	1 538
Epargne brute	2 097	2 005	1 786	1 329	1 392	1 286	1 115	1 189	1 241
Epargne nette	1 774	1 719	1 500	1 045	1 082	892	645	751	940

	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Encours au 31 décembre	1 898	1 612	1 399	2 081	4 351	6 703	6 546	7 114	7 631
Ratio de désendettement	0,9 ans	0,8 ans	0,8 ans	1,6 ans	3,1 ans	5,2 ans	5,9 ans	6 ans	6,1 ans
Emprunt	118	0	373	965	2 581	2 747	313	1 006	817

Camping municipal des Fauvettes**

Section	Année	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2023	<ul style="list-style-type: none"> Forte augmentation des charges à caractère général (+11k€), notamment : + 12% ; +2k€ d'énergie en raison de l'hébergement de réfugiés + 8,3 k€ de fournitures et locations pour la réalisation de travaux en régie +1,3 k€ pour la maintenance du nouveau site internet +1,2k€ d'honoraires pour les déclarations fiscales 	<ul style="list-style-type: none"> Chiffre d'affaires en augmentation (+6%; +9k€), mais lié à l'augmentation tarifaire en 2023 (+7%) Loyers perçus avec la location de la maison aux réfugiés (5,5k€)
	DOB 2024	<ul style="list-style-type: none"> Forte augmentation des dépenses d'énergie (gaz x 3 soit + 12,6k€ estimé) Poursuite de travaux en régie pour rénover les studios et mobil homes Paiement d'un impôt sur les sociétés Augmentation de la redevance spéciale 	<ul style="list-style-type: none"> Pour 2024 : perspective d'une stabilité voir d'une baisse en raison du gel des tarifs et d'une semaine d'ouverture en moins
Investissement	2023	<ul style="list-style-type: none"> Environ 28k€ de dépenses d'équipement réalisées -Rénovation de l'aire de jeux -Acquisition d'un site internet et logiciel de réservation/paiement en ligne Divers aménagements en régie (point propreté, luminaires LED, changement robinetterie, signalétique, emplacements camping cars) 	Tout autofinancé, pas de dette sur le budget camping
	DOB 2024	<ul style="list-style-type: none"> Rénovation des studios en mobil-homes en régie (estimé à 16k€) Acquisitions de cabanes étapes pour randonneurs (10,6k€) Bornes de recharge pour VAE et téléphones (17k€) Lave linge (6k€) Matériel réseau et informatique et mobilier (10k€) Rénovation des toitures (nécessaire suite étude faisabilité chauffe eau solaire) 36k€ Pour information coût de l'installation d'une solution de chauffe eau solaire = 65k€ HT 	

Section	Résultats cumulés estimés au 31/12
Fonctionnement	+132k€
Investissement	+ 129k€

<u>DEPENSES</u>	CA 2021	CA 2022	CA 2023 PROVISOIRE au 31/12/23
Charges à caractère général	32 430 €	40 422 €	50 937 €
Charges de personnel	82 731 €	125 815 €	108 536 €
Charges financières			
Subventions-Participations	2 €	2 €	2 €
Charges exceptionnelles			
Amortissements	19 312 €	26 385 €	20 048 €
TOTAL	134 475 €	192 623 €	179 523 €

<u>RECETTES</u>	CA 2021	CA 2022	CA 2023 PROVISOIRE au 31/12/23
Vente de produits, prestations	133 380 €	163 434 €	172 440 €
Résultat d'exploitation reporté	78 582 €	134 981 €	112 470 €
Remboursement charge de personnel	20 459 €	2 319 €	
Amortissements des subv. et TX REGIE	3 581 €	3 581 €	21 949 €
Subvention Exceptionnelle Covid	33 455 €		
Autres produits de gestion	1 €	779 €	4 604 €
TOTAL	269 457 €	305 093 €	311 462 €

INVESTISSEMENT

<u>DEPENSES</u>	CA 2023 PROVISOIRE au 31/12/23	<u>RECETTES</u>	CA 2023 PROVISOIRE au 31/12/23
Immobilisations corporelles	7 497 €	Réserves	
Immobilisations incorporelles	2 705 €	Excédent d'investissement	141 206 €
Amortissements des subv. et TX REGIE	21 949 €	Amortissements	20 048 €
TOTAL	32 151 €	TOTAL	161 254 €

Cinéma Le Korrigan

Section	Année	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2023	<ul style="list-style-type: none"> Dépenses globalement stables malgré : <ul style="list-style-type: none"> - l'augmentation du coût de la prestation de service Cinéode suite nouveau marché (+3k€) - l'externalisation de l'impression des programmes 	<ul style="list-style-type: none"> Recettes en légère progression du fait de l'augmentation tarifaire (+ 3,4k€ ; +15%) Subvention de la commune limitée à 40k€
	DOB 2024	<ul style="list-style-type: none"> Forte augmentation des dépenses d'énergie (gaz x 3 soit + 6k€ estimé) 	<ul style="list-style-type: none"> Stabilité tarifaire Perspective d'une réduction des résultats en cas de stabilité de la subvention d'équilibre (40k€),
Investissement	2023	La section d'investissement du budget cinéma ne concerne que les bien meubles, une précision de l'ordre de 7,2k€ de dépenses est possible en autofinancement pour 2024. Pas d'encours de dette sur ce budget;	
	DOB 2024		

Section	Résultats cumulés estimés au 31/12
Fonctionnement	+31,3 k€
Investissement	+3,3k€

EXPLOITATION

<u>DEPENSES</u>	CA 2021	CA 2022	CA 2023 PROVISoire AU 31/12/23
Charges à caractère général	37 033 €	55 807 €	61 326 €
Charges de personnel		5 089 €	5 826 €
Amortissements	2 615 €	923 €	2 121 €
Charges financières			
Subventions-Participations			
TOTAL	39 648 €	61 819 €	69 273 €

<u>RECETTES</u>	CA 2021	CA 2022	CA 2023 PROVISoire AU 31/12/23
Vente de produits, prestations	11 901 €	23 210 €	26 603 €
Résultat d'exploitation reporté	20 951 €	20 185 €	20 187 €
Subventions participations	15 824 €	38 013 €	51 874 €
Amortissements des subventions	2 260 €	594 €	1 909 €
Produits exceptionnels	9 758 €		
Autres Produits de gestion courante	1 339 €	3 €	
TOTAL	62 033 €	82 006 €	100 573 €

INVESTISSEMENT 2023

<u>DEPENSES</u>	CA 2023 PROVISoire AU 31/12/23	<u>RECETTES</u>	CA 2023 PROVISoire AU 31/12/23
Immobilisations corporelles	220 €	Excédent d'investissemnt	3 348 €
		Subvention d'investissemnt	
Résultat d'investissement reporté		Réserves	
Amortissements des subv.	1 909 €	Amortissements	2 121 €
TOTAL	2 129 €	TOTAL	5 469 €

Espace France Services

Section	Année	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2023	<ul style="list-style-type: none"> Charges à caractère général limitées (refacturation au prorata de surface) à environ 5k€ Charges de personnel limitées à 1,25 ETP avec l'accueil mutualisé + entretien de locaux (66,6k€) 	<ul style="list-style-type: none"> Aide de l'Etat de 35k€ (+5k€) Subvention d'équilibre de la commune de 40k€ (+3k€)
	DOB 2024	<ul style="list-style-type: none"> Création de postes supplémentaires (0,5 ETP agence postale + 1 ETP chargé d'accueil), soit + 30k€ (8 mois) Charges à caractère général en augmentation (+15k€ estimé) en raison de l'occupation exclusive de locaux (compteurs séparés) 	<ul style="list-style-type: none"> Aide de l'Etat de 40k€ (+5k€) Participation de la Poste (3k€ ouverture + 1,1k€ par mois) Subvention de la commune stable (40k€), augmentation à prévoir en 2025
Investissement	2023	<ul style="list-style-type: none"> Pas de réalisations en 2023 	
	DOB 2024	<ul style="list-style-type: none"> Acquisition nécessaires pour le bon fonctionnement d'EFS Matériels d'entretien : 6 200€ Mobilier et matériels de bureau : 26 100€ Informatique et téléphonie : 12 700€ 	Subvention d'équipement de la commune prévue pour 25k€ , qui perçoit la subvention de l'Etat de 250k€ et de la Poste (montant non notifié) sur le budget principal

Section	Résultats cumulés estimés au 31/12
Fonctionnement	+42,7 k€
Investissement	+7,1 k€

FONCTIONNEMENT

<u>DEPENSES</u>	CA 2021	CA 2022	CA 2023 PROVISOIRE AU 31/12/23
Charges à caractère général	3 343 €	1 535 €	4 313 €
Charges de personnel	65 014 €	64 113 €	57 905 €
Charges financières			
Amortissements		2 264 €	2 264 €
Subventions-Participations			
TOTAL	68 358 €	67 912 €	64 482 €

<u>RECETTES</u>	CA 2021	CA 2022	CA 2023 PROVISOIRE AU 31/12/23
Excédent antérieur reporté		31 076 €	31 164 €
Vente de produits, prestations			
Subventions participations	108 233 €	68 000 €	76 000 €
Autres Produits de gestion courante			
TOTAL	108 233 €	99 076 €	107 164 €

INVESTISSEMENT 2023

<u>DEPENSES</u>	CA 2023 PROVISOIRE AU 31/12/23	<u>RECETTES</u>	CA 2023 PROVISOIRE AU 31/12/23
Résultat antérieur reporté		Excédent d'investissement	5 386 €
Immobilisations corporelles	523 €	Amortissements	2 264 €
		FCTVA et Réserves	
TOTAL CA	523 €	TOTAL CA	7 650 €
Restes à réaliser Dépenses 2023	24 700,00 €	Restes à réaliser Recettes 2023	17 600,00 €

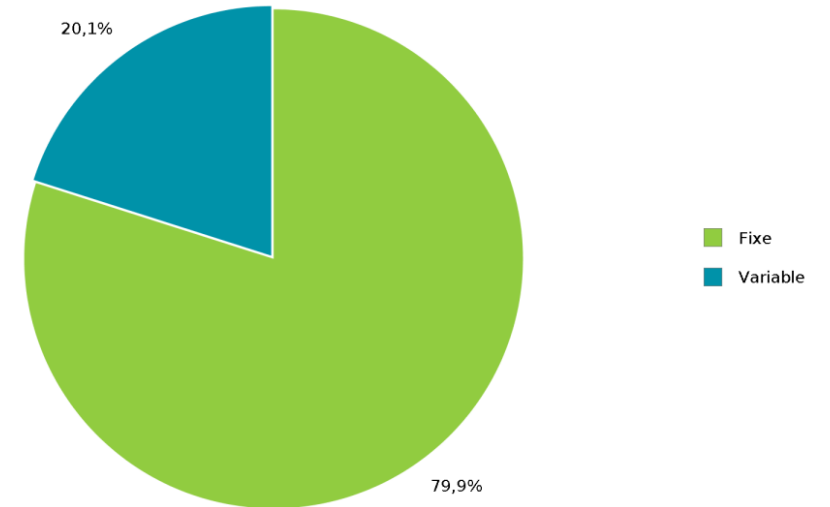
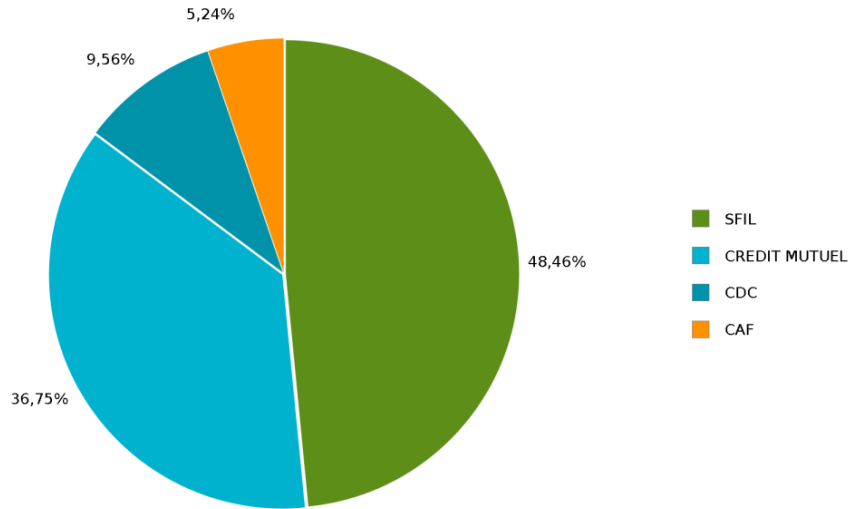
7. Données sur la dette au 1^{er} janvier 2024

Envoyé en préfecture le 22/01/2024
 Reçu en préfecture le 22/01/2024
 Publié le
 ID : 022-200061463-20240117-01_01_2024-DE

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
1 612 908.38 €	3,32 %	6 ans et 6 mois	3 ans et 4 mois	8

	Nombre de lignes	Capital Restant Dû	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Emprunts	8	1 612 908.38 €	3,32 %
Dette	8	1 612 908.38 €	3,32 %

Type	Capital Restant Dû	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	1 288 873.39 €	79,91 %	2,72 %
Variable	324 034.99 €	20,09 %	5,70 %
Ensemble des risques	1 612 908.38 €	100,00 %	3,32 %



	2024	2025	2026	2027	2028	2033
Encours moyen	1 470 906 €	1 172 200 €	874 335 €	582 927 €	328 689 €	104 041 €
Capital payé sur la période	299 500 €	297 865 €	297 865 €	275 841 €	223 151 €	20 000 €
Intérêts payés sur la période	* 48 943 €	* 37 215 €	* 27 480 €	* 18 640 €	* 11 377 €	4 268 €
Taux moyen sur la période	3,19 %	3,02 %	2,98 %	2,99 %	3,18 %	3,96 %

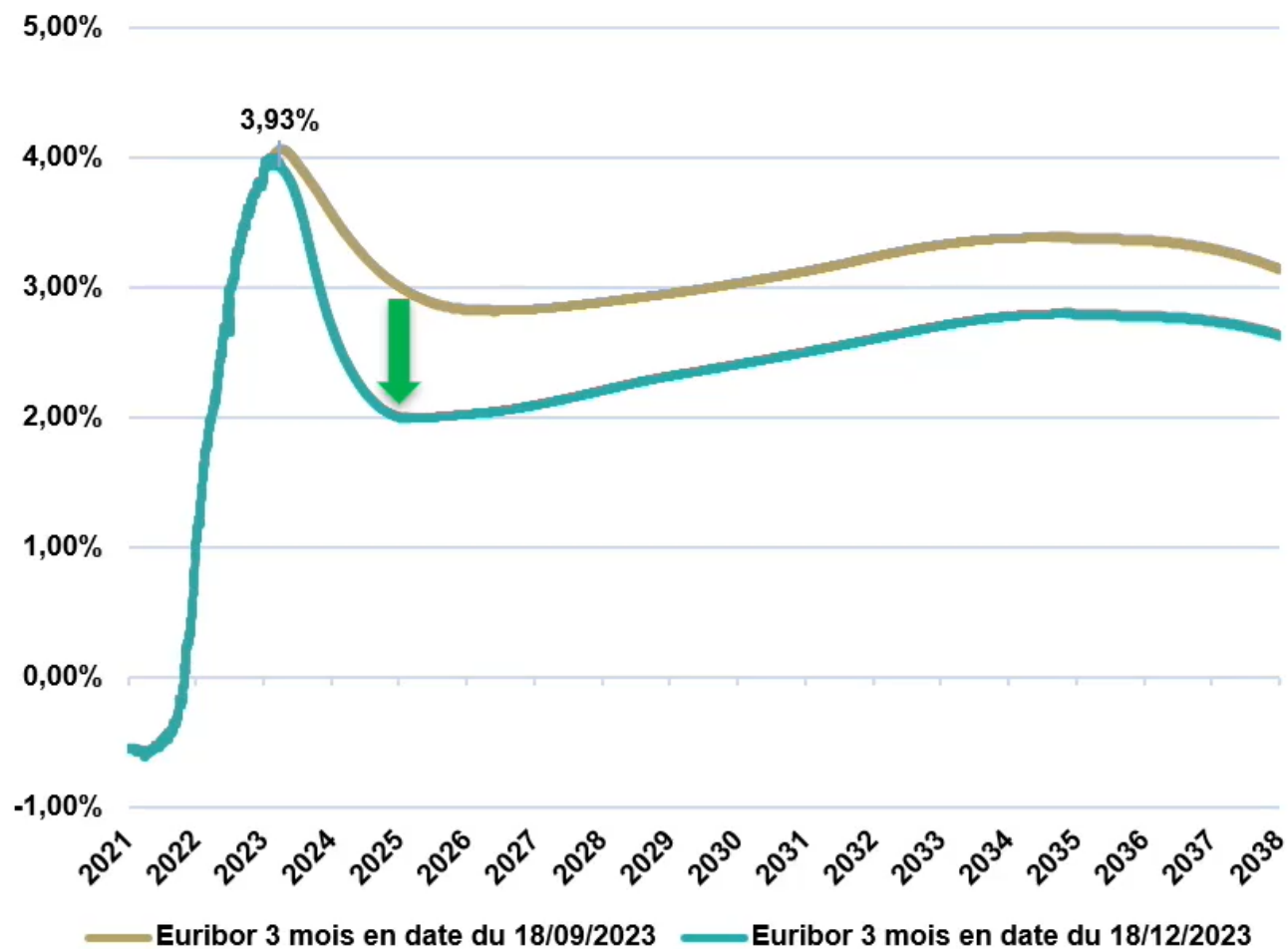
7. Perspectives sur les marchés financiers

Envoyé en préfecture le 22/01/2024
Reçu en préfecture le 22/01/2024
Publié le
ID: 022-200061463-20240117-01_01_2024-DE

Fin 2023, on observe un net ralentissement de l'inflation, ce qui pourrait (selon Finance Active) avoir pour effet de faire baisser les taux fin 2024

Les prévisions au 18/12 indiquent une amélioration de l'ordre de 100 points de base) par rapport aux anticipés émis en date du 18/09

Historique et anticipés de l'Euribor 03 Mois



7. Données sur les effectifs au 1^{er} janvier 2024

Envoyé en préfecture le 22/01/2024
Reçu en préfecture le 22/01/2024
Publié le
ID : 022-200061463-20240117-01_01_2024-DE

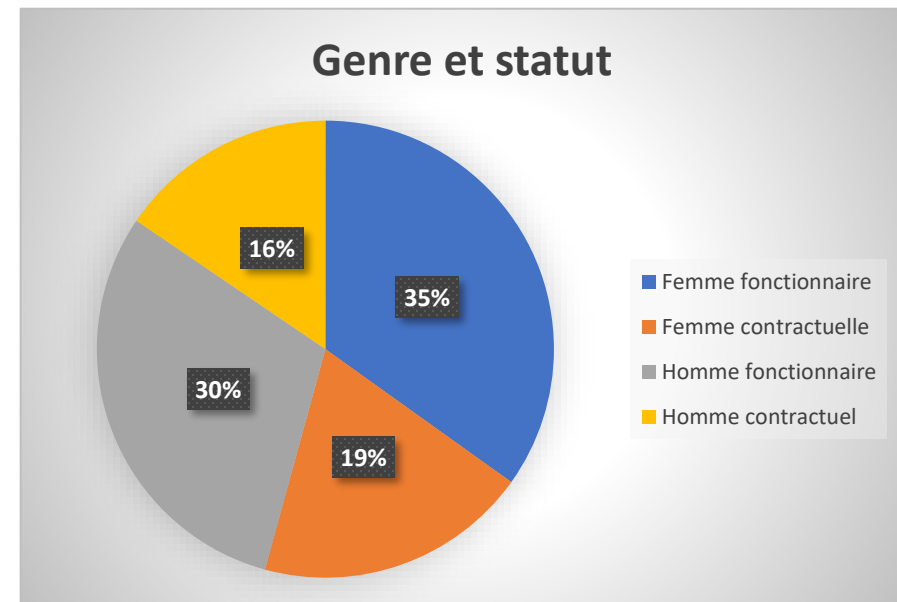
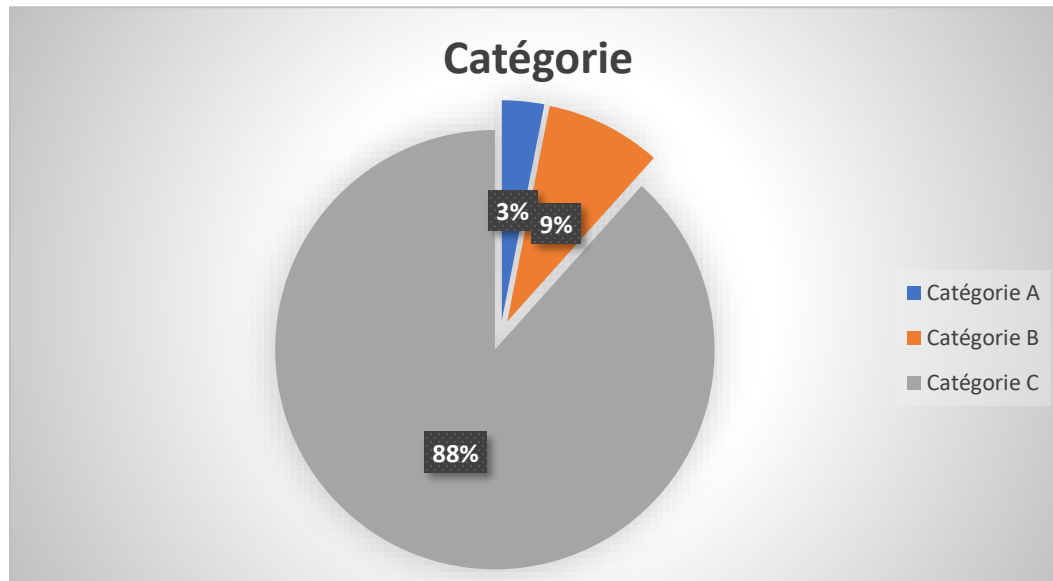
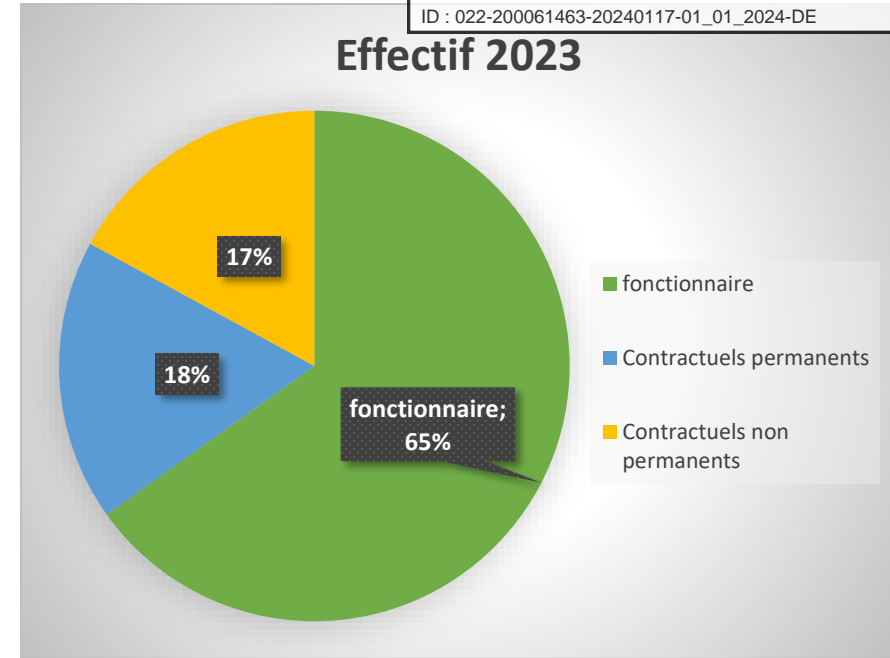
Effectif au 30/11/23 :

129 agents employés par la commune en 2023

- 84 Fonctionnaires
- 23 Contractuels permanents
- 22 Contractuels non permanents

	2021	2022	2023
Effectif total	132	132	129
Fonctionnaires	83	86	84
Contractuels permanents	21	17	23
Contractuels non permanents	28	29	22

- Personnel temporaire intervenu en 2023 : 2 agents dans le cadre des remplacements saisonniers accueil
- Contractuels non permanents : Saisonniers, chargé de mission, stagiaires rémunérés et apprentissage



7. Données sur les effectifs au 1^{er} janvier 2024

Envoyé en préfecture le 22/01/2024
 Reçu en préfecture le 22/01/2024
 Publié le
 ID : 022-200061463-20240117-01_01_2024-DE

Filières	Statut		Total	%
	Fonctionnaire	Contractuels		
Administratif	20	7	27	20.93%
Technique	52	22	74	57.36%
Médico-Social	2	2	4	3.10%
Culturelle	3	3	6	4.65%
Animation	5	7	12	9.30%
Police municipale	2	0	2	1,55%
Autres (CAE...)		4	4	3.10%
Total	84	45	129	

